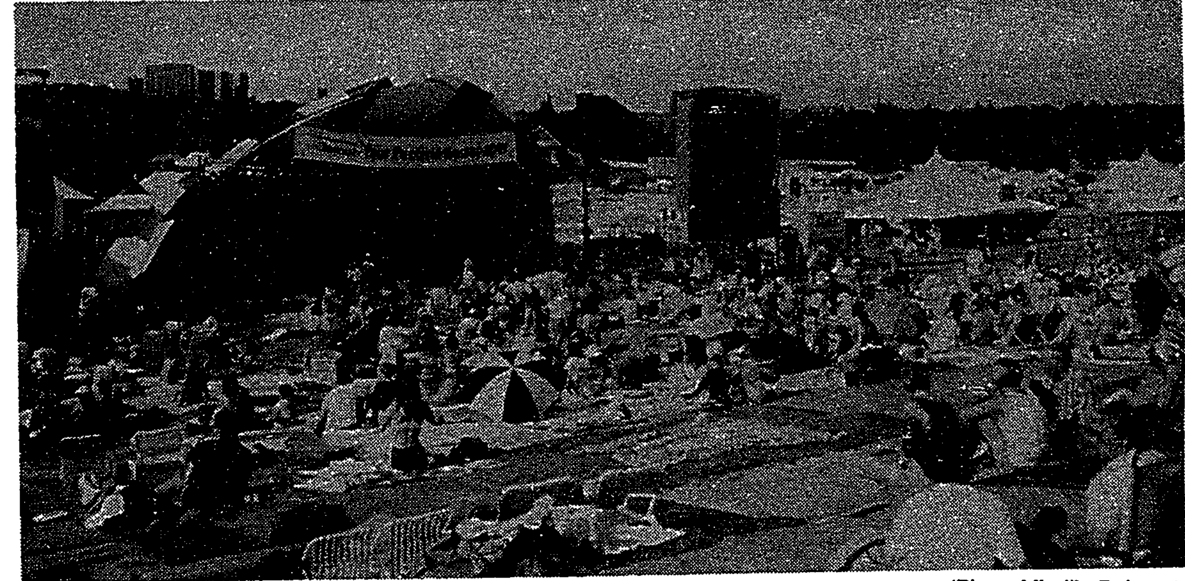
LE FRANCO
Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta
Vol. 25 n°34 Edmonton, le vendredi 23 août 1991 16 pages 50¢

➤ Entrevue avec Audrey McLaughlin
La francophonie: oui, mais...?
...à lire en page 2

• 12e édition

Edmonton Folk Music Festival



(Photo Mireille Prévost)

Une température intéressante, un site enchanteur, un programme fantastique, des artistes de renommée internationale et des artistes francophones, un mélange parfait pour la 12 édition du Edmonton Folk Music Festival.

(articles en page 8)

• Agriculture

Le revenu net devrait augmenter de 8%

OTTAWA - Les revenus agricoles canadiens devraient augmenter en 1991 sous l'effet d'une baisse des dépenses d'exploitation, de l'instauration de nouveaux programmes de sécurité du revenu (RARB et CSRN) et du programme transitoire de soutien et d'ajustement en agriculture.

L'annonce a été faite par des économistes d'Agriculture Canada lors de la publication des perspectives agricoles pour le deuxième trimestre de 1991. Les prévisions révisées sur le revenu agricole ont été préparées après consultation des ministères provinciaux de l'Agriculture et de Statistique Canada.

En 1991, le revenu net réalisé devrait augmenter de 8% pour s'établir à 3,20 milliards à l'échelle nationale, après un recul de 28% en 1990. Les éventuelles hausses des paiements dûs aux programmes, compensant le fléchissement des recettes des ventes, associés à une diminution des dépenses d'exploitation, sont les principaux facteurs de l'augmentation prévue des revenus agricoles.

À l'échelon régional, on prévoit une hausse sensible du revenu net réalisé au Manitoba (29%), en Colombie-Britannique (21%), en Saskatchewan (11%) et en Ontario (11%).

La perspective d'une augmentation des revenus en Colombie-Britannique vient de la possibilité d'un retour à des niveaux de production plus normaux dans le cas des fruits et des légumes, combiné à un

...suite en page 2

• Congrès de l'ACELF

L'amorce d'une réflexion à poursuivre

APF - La ville de Windsor (Ontario) a accueilli le 44ème Congrès de l'ACELF (Association canadienne d'éducation de langue française), en présence de 350 personnes venues de partout au pays.

Ces quatre jours de rencontres et de réflexion ont été l'occasion pour les participants de s'interroger sur les grandes questions qui touchent à l'avenir de l'éducation et du système éducatif en langue française dans un Canada plongé dans une crise d'identité.

Outre les idées échangées dans le cadre des divers ateliers, le congres aura vu émerger certaines ébauches de changements, de stratégies dans certains domaines. En Ontario , par exemple, le sous-ministre adjoint à l'éducation Jacques Raymond Chenier, a annoncé une refonte du système d'éducation destinée a venir en aide aux écoles françaises. Cette entreprise viserait à améliorer la qualité de l' enseignement au niveau élémentaire et secondaire. Le programme comprendrait par exemple des mesures de décloisonnement entre les niveau à l'école secondaire, ainsi que l'élaboration de nouveaux programmes tenant compte des changements technologiques, des attentes de la collectivité et des besoins des élèves. Selon le sous-ministre adjoint, on veillera à encourager la production de matériel didactique pour les élèves de langue française par le biais du Fonds de langue française. L'accent sera mis aussi sur l'expansion des services consultatifs de langue française et les programmes de perfectionnement professionnel. Plus significatif encore, le Groupe consultatif sur la gestion de l'éducation en langue française soumettra ses recommandations en septembre prochain.

Pour Rhéal Perron, président du 44ème congrès de l'ACELF, la rencontre aura été un grand succès. Il espère maintenant que les congressistes rentreront dans leurs communautés respectives avec des idées, des projets concrets pour assurer l'avenir de l'éducation en français au Canada.

«Notre congrès fait suite à l'échec du Lac Meech, et arrive dans un contexte très difficile. Nous avons voulu que ce congrès soit l'occasion de s'interroger sur ce qui nous arrive, et ce qui risque de nous arriver si le Québec se sépare, ou si le pays connaît d'autres bouleversements. En fait, il s'est agit de faire notre examen de conscience, de passer par dessus nos petites différences pour enfin parler à coeur ouvert, pour trouver surtout des amorces de solutions communes. Je crois que la discussion s'est bien amorcée dans les ateliers, et je sais qu'elle va se poursuivre au-delà du congrès».

Monsieur Perron estime aussi que les congressistes ont beaucoup retiré de l'intervention de quatre experts qui travaillent aussi sur le terrain, des «gens de l'heure», comme il les appelle: «Ces experts de notre temps ont abordé les grands thèmes qui touchent notre essence, à savoir le contexte politique, juridique, socio-démographique et culturel. Ces conférences ont stimulé la réflexion de chacun».

Il ajoute que le congres aura été l'occasion d'opérer une sorte de mobilisation des forces vives de la francophonie ou qu'elle soit au Canada, en tenant compte du cas

du Québec et de la diversité des communautés. Selon lui, il est temps que les francophones fassent comprendre au gouvernement qu ils veulent voir une volonté politique d'accorder aux francophones la gestion autonome de leurs écoles «Dans le moment, rares sont les endroits ou nous avons le contrôle de notre système scolaire. En Ontario, deux conseils jouissent de ce droit, et a part cela, il n'y a que le Québec et le Nouveau-Brunswick qui connaissent cette notion. Nous pensons qu'il est temps pour nous de prendre la place qui nous revient! Il faut nous donner les moyens de nous gérer.»

Sur la question constitutionnelle et sur le Québec, le président du congrès estime qu'il faut absolument sauvegarder le mariage canadien, mais il n'est pas pour autant prêt à faire faire aux francophones tous les sacrifices. Il veut que les anglophones comme les francophones fassent des pas vers une entente car, pour lui, un Canada sans une francophonie active serait appauvri et affaibli. «Il faut cesser de faire preuve de nombrilisme, il faut regarder vers des pays comme l'Europe par exemple, ou plusieurs langues cohabitent avec harmonie. Il y en a assez de ces querelles!»

Il indique qu'en somme, cette 44ème rencontre annuelle aura été une bonne occasion de voir l'aspect inquiétant du contexte national, ses répercussions pour chacun, tout en gardant en tête l'idée que les francophones ne sont pas impuissants, loin de là. Il espère que les participants seront repartis non pas avec en main un médicament miracle aux problèmes de la francophonie, ni des illusions, mais avec la force d'idée communes et l ébauche de stratégies, et surtout l'espoir. Tant que nous pourrons nous réunir ainsi, représentants de tout le pays, du Québec et d'ailleurs, ce sera formidable, et il y aura de l'espoir!.

➤ Recherche agricole
La sous-station agricole de Vegreville
... à lire en page 6

23/08

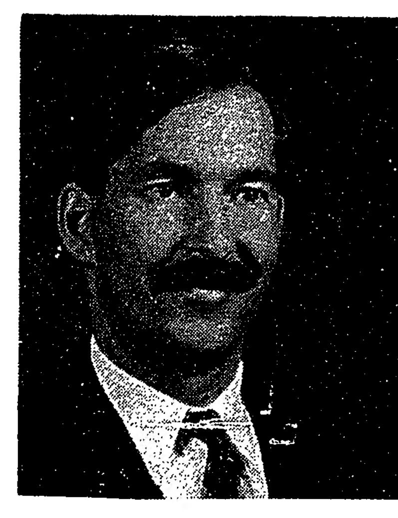
• Selon Yvon Fontaine

Il faut établir des liens entre les communautés francophones du pays

APF - Le premier conférencier à parler devant les participants au 44ème çongrès de l'ACELF (Association canadienne d'éducation de langue française) a clairement exprimé son inquiétude face à la conjoncture politique canadienne.

Maitre Yvon Fontaine, Doyen de la Faculté de droit de l'Université de Moncton, a livré une allocution sur le thème «Eduquer en français au Canada: la conjoncture politique».

Après avoir retracé un bref historique des luttes , victoires et défaites des peuples francophones du Canada pour faire valoir leurs droits en matière de politique linguistique et d'éducation, l'orateur a laissé entendre que la prochaine ronde de négociations constitutionnelles pourrait être un enjeu de taille pour les francophones:»Nous pourrions y perdre gros», a-t-il expliqué.


Yvon Fontaine

Maitre Fontaine a ajouté qu'il n'était plus temps de se livrer à des discordes entre francophones à un moment aussi crucial, puisqu'il s'agit selon lui de «la crise la plus profonde de notre histoire.

L'orateur s'est interrogé sur l'avenir des institutions de la société canadienne dans ce contexte de crise constitutionnelle. Ces changements potentiels auraient, selon lui, un impact certain sur les francophones et sur l'éducation.

«L'échec du Lac Meech a provoqué un effritement de la confiance dans les institutions, une remise en cause de la dualité du pays. Le Canada est en train de remettre en cause le principe même des deux langues officielles, et c'est avec justesse que certains francophones sont angoissés à la perspective de voir la responsabilite déléguée aux provinces en matière de politique linguistique».

«Il nous faut oublier nos différences, ou du moins essayer de les dépasser pour établir des liens entre les communautés francophones du pays».

Pour l'orateur, c'est la seule façon de survivre à un moment où le bilinguisme est attaqué de toutes parts.

• Le français et les jeunes

Une étude dresse un tableau pessimiste

APF - Au cours d'une conférence donnée dans le cadre du 44ème Congrès de l'Acelf (Association canadienne d'éducation de langue française), le docteur Roger Bernard, de la faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa a révélé les résultats d'une vaste enquête sur les comportements linguistiques des jeunes.

Conduite pour la Fédération des jeunes Canadiens français, l'étude a fait participer 3801 jeunes de 75 institutions secondaires et post-secondaires.

Le docteur Bernard en tire des conclusions plutôt pessimistes pour les parents et éducateurs, ainsi que pour l'avenir de la langue française en milieu minoritaire: «Il ne suffit pas d'avoir la volonté de conserver la langue, le milieu, le nombre, la force de la communauté peuvent seuls assurer la survie de la culture d'expression française».

Les conclusions du chercheur montrnte que, surtout en milieu minoritaire, les jeunes ont tendance à privilégier l'anglais comme langue de communication, mis a part au sein du foyer (avec le parent francophone), et a l'école (avec l'enseignant d'expression française).

L'étude suggère aussi que plus le jeune grandit, plus il a tendance à glisser vers l'anglais, l'utilisant de plus en plus dans les situations quotidiennes.

«Pour échapper a l'assimilation, il faut un milieu fort, et un poids démographique». Or le poids démographique des francophones en milieu minoritaire va décroissant, avec un taux d'assimilation de plus en plus important,qui s'accompagne d'un taux de mariage exogamiques de plus en plus éleve.En conséquence, la part de la population francophone rétrécit sans cesse.

Plus grave encore, selon l'étude: les jeunes Canadiens d'expression française ne croient pas à l'avenir du français au Canada, même s'ils estiment qu'il est important de sauvegarder la langue. Et pour le docteur Bernard, cette situation de «schizophrénie collective allié à l'affaiblissement démographique des francophones menace l'avenir de la culture d'expression française au Canada.

Revenu...

...suite de la page 1

raffermissement des prix et à une augmentation des paiements des programmes provinciaux.

Au Manitoba, la hausse du revenu net réalisé serait attribuable à une baisse des dépenses d'exploitation assortie d'une hausse des recettes en espèces. Le montant substantiel accordé cette année par le Programme spécial d'aide au revenu de 1990 et les paiements attendus des programmes RARB/CSRN compenserait largement la baisse des recettes de la production végétale.

Les recettes des ventes devraient reculer de 2% par rapport à 1990. Des perspectives moins heureuses concernant les prix des céréales, des oléagineux et des pommes de terre sont des facteurs clés. Les recettes de la production végétale devraient fléchir de 5% pour s'établir à 8,1 milliards $, alors que celles de la production animale devraient demeurer stables à 11,1 milliards $.

Le total des paiements reliés aux programmes, y compris les remises sur les facteurs de production, devrait atteindre 2,7 milliards $, soit une hausse de 17% par rapport à 1990. La majeure partie de l'augmentation ira au secteur des céréales et des oléagineux où les revenus demeurent bien inférieurs aux valeurs antérieures.

Les dépenses d'exploitation et l'amortissement devraient diminuer de 1% pour se chiffrer à 18,5 milliards $. La baisse des taux d'intérêt et des prix des aliments du bétail sont les principaux facteurs de cette diminution.

• Conjoncture juridique

Des progrès majeurs grâce à l'article 23

APF - «Les francophones du Canada ont accompli des progrès majeurs grâce à l'article 23 de la Charte». Angéline Martel, Professeure à la Télé-université, à esquissé le portrait de la conjoncture juridique de l'éducation en français, dans le cadre du Congrès de l'ACELf auquel assistent plus de 350 personnes.

«L'article 23 n'a pas tout résolu, mais il a constitué une sorte d'aboutissement de nos revendications en matière d'éducation». Selon l'oratrice, les changements les plus profonds ont éte ceux touchant la structure des institutions, en donnant aux francophones en milieu minoritaire un certain droit de gestion de leurs institutions scolaires.

Cet article , toujours selon elle, a permis aux écoles homogènes de se multiplier. Par exemple, en 1986, on en comptait 499, contre 521 en 1988.»Mais ceci n'est que la pointe de l'iceberg. La participation des francophones au système étatique et aux communautés s'en est trouvée accrue. Nous avons pû faire valoir nos droits».


Angéline Martel

A son tour, cette participation accrue aurait quelque peu dissipé le complexe des communautés francophones minoritaires face aux anglophones, d'où un effet d'entrainement.»L'article 23 aura été un moment marquant de l'histoire pour nous».

Pour l'avenir, Angéline Martel voit plusieurs pistes à explorer:

Tout d'abord consolider les acquis en matière de droits des francophones; ensuite, prioriser l'éducation post-secondaire, ainsi que la qualité de l'education. Par ailleurs, consolider le niveau de communication entre francophones du Canada. Finalement, assurer un renouveau pédagogique, pour assurer au système d'éducation des outils de qualité.

• Une entrevue avec Audrey McLaughlin

La francophonie: oui, mais...?

APF - Quand Audrey McLaughlin parle de francophonie, c'est de façon positive, mais avec des réserves. C'est de sa circonscription du Yukon qu'elle a accordé une entrevue à l'APF.

Dans le contexte politique actuel, madame Mclaughlin se déclare prudemment optimiste quant à l'avenir d'un Canada uni: « La bataille sera chaude, mais il faut y croire, et, personnellement, j'y crois».

«Nous traversons une période pénible de remise en question, mais je pense que le prochain gouvernement fédéral (néodémocrate, éspère-t-elle) saura faire entrer le Canada dans le 21ème siècle, en faisant fi de toutes les croyances erronées du passé. Cela prendra beaucoup de négociations, mais nous y arriverons!»

Madame McLaughlin croit que les francophones ont droit à leur identité propre: «Le Québec a son caractère distinct, qu'il ne faut pas amalgamer avec l'identité culturelle spécifique des francophones de différentes provinces. Regardons par exemple les Acadiens, qui sont un peuple unique. Ils n'ont certes pas les mêmes besoins».

Interrogée sur la politique des langues officielles au niveau fédéral, qui fait actuellement l'objet d'une grande remise en cause , elle affirme que de nombreux Canadiens en connaissent mal le contenu: « Il serait bon de revoir le détail de cette politique, mais je ne vois pas de problèmes majeurs».

Au niveau provincial, pour

...suite en page 3

McLaughlin...

...suite de la page 2

madame McLaughlin, le problème ne se pose pas en terme de bilingualisation : « Ce qu'il faut avant tout, comme le font les néo-démocrates de l'Ontario, c'est assurer aux francophones ce à quoi ils ont un droit inaliénable, à savoir l'accès à des services en français, en particuliers dans des domaines clefs comme l'éducation. C'est d'ailleurs ce que je m'efforce de faire dans ma circonscription, où je dialogue avec les francophones, où je suis à l'écoute de leurs besoins. Pas besoin pour cela de déclarer une province bilingue. D'ailleurs, regardez le Québec; il n'y est aucunement question de rendre la province bilingue!»

Récemment, une enquête de la firme Gallup montrait que 44 pour cent des Canadiens ne connaissent pas le rôle politique d'Audrey McLaughlin. Mais celle-ci ne pense pas que ce sondage ait beaucoup de valeur: « On sait ce que ça vaut, ce genre de choses, ça monte et ça descent. D'ailleurs, pour aller plus loin, je constate qu'une majorité de répondants ne se plaint pas de mon leadership, ce qui n'est pas le cas pour d'autres leaders. N'oubliez pas non-plus que nous sommes le troisième part, ce qui se traduit par une couverture médiatique moindre. Tout bien pesé, et vu que je suis relativement jeune en politique fédérale, je m'en tire plutôt bien!»

C'est avec une assurance presque agressive qu'elle voit venir de prochaines éléctions fédérales. Son parti, affirme madame McLaughlin, étonnera tout le monde. Elle ne pense pas que la politique du gouvernement néo-démocrate de l'Ontario risque de lui nuire lors d'élections fédérales, bien au contraire: «Je pense que dans le contexte ontarien, le gouvernement Rae a fait de son mieux. Malgré l'ampleur du déficit, il ne faut pas oublier qu'il s'agissait de relancer l'économie, de maintenir des emplois».



Audrey McLaughlin, député du Yukon, chef du Nouveau Parti Démocratique

AU PROVINCIAL

• Congrès conservateur

Menaces et résolutions escamotées

par BENOIT LEGAULT (collaboration spéciale)

APF - Les francophones hors Québec ont eu peur durant le récent congrès du Parti progressiste conservateur. Une résolution demandant la privatisation de la Société Radio-Canada a obtenu 52% des votes des délégués malgré l'opposition soutenue de délégués francophones de toutes les régions du Canada.

Heureusement pour les francophones, le ministre des Communications Perrin Beatty a dit immédiatement après ce vote que «Radio-Canada joue un rôle important». Les services aux minorités de langue officielle «sont vitaux et je ne crois pas que les investisseurs privés se presseraient dans ce secteur».

Le rejet ministériel de cette résolution, issue des délégués de Winnipeg Sud, a été une source de soulagement pour les francophones hors Québec. Par ailleurs, plusieurs résolutions de délégués québécois étaient aussi menaçantes pour les droits des francophones hors Québec, notamment celle qui voulait que «les questions de langue devront relever principalement des provinces» et celle qui voulait «un droit de veto pour chacune des provinces relativement à toute la question liée à la langue et à la culture».

Ces résolutions québécoises controversées, et d'autres qui visaient un nouveau partage des pouvoirs entre les provinces ont été «mises de côté», probablement pour toujours, par l'assemblée, ce qui a provoqué la démission de la député Pierrette Venne de la région de Montréal et le mécontentement de plusieurs délégations du Québec.

Néanmoins, la fameuse résolution sur la reconnaissance «du droit des Québécoises et des Québéois à l'autodétermination» a été appuyée à 92 pour cent, ce qui a officiellement démontré l'unité du Parti conservateur sur la question constitutionnelle la plus critique, celle du Québec.

• 2e reprise annuelle

Les Championnats d'orthographe 1991 de Bernard Pivot

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - Peu importe si vous êtes passionné, professionnel ou simplement amateur de la langue française, vous aurez la chance pour la deuxième année consécutive de participer aux Championnats du monde d'ortho-graphe et de langue française 1991. Les participants de l'Ouest canadien, pourront, grâce à la collaboration de l'Alliance française, participer à la «Grande Dictée» de Bernard Pivot, le maître-d'oeuvre de cet exercice international.

Il y a trois grandes catégories: Juniors francophones - les personnes âgées de moins de 21 ans au 31 décembre 1991 et dont le niveau de langue en français est celui de la langue maternelle; Séniors amateurs - les personnes âgées de 21 ans et plus au 31 décembre 1991; Séniors professionnels - les profesionnels de la langue française 9linguistes, professeurs de français, traducteurs, journalistes, écrivains...) âgés de 21 ans et plus au 31 décembre 1991.

TEST PRÉLIMINAIRE

Les participants de l'Alberta doivent remplir le test préliminaire et le renvoyer à l'Alliance française de Calgary ou d'Edmonton avec le bulletin d'inscription avant le 1er septembre 1991, le sceau de la poste étant la preuve de la date d'envoi.

QUARTS DE FINALE

Une dictée à choix multiple aura lieu le 13 septembre au local de l'Alliance française à Edmonton et à Calgary. Le meilleur participant dans chaque caté-gorie de l'ensemble des quatre provinces de l'Ouest participera aux demi-finales torontoises.

DEMI-FINALE

La demi-finale se tiendra à Toronto le 12 octobre 1991 et c'est Bernard Pivot qui donnera la grande dictée en direct de Paris. Les gagnants de chacune des catégories représenteront l'Ontario et l'Ouest du Canada à New-York en avril 1992.

SUPER FINALE

C'est à l'édifice des Nations-Unies à New-York que se déroulera la super finale mondiale en avril 1992 et encore une fois Bernard Pivot donnera la grande dictée.

L'équipe du journal Le Franco, toujours consciente de l'importance de bien parler et écrire la plus belle langue au monde, le français, vous offre, dans la présente édition, une copie du test préliminaire que vous pouvez remplir et retourner à l'Alliance française à Edmonton ou Calgary.

Rappelons en terminant que M. Marcel Polikar d'Edmonton avait dignement représenté l'Ouest canadien, dans la catégorie Sénior amateur, à la demi-finale à Toronto, lors du concours de l'an dernier.

Pour de plus amples détails, veuillez communiquer avec l'Alliance française: à Edmonton au 433-0671 et à Calgary au 245-5662.

Administration des deniers

Les Indiens veulent un meilleur contrôle

HOBBEMA - Un comité créé par les chefs indiens de l'Alberta a soumis une proposition et des recommandations en vue d'améliorer l'administration et le contrôle des deniers des Indiens par les Premières nations. Les options législatives, à la Loi sur les Indiens, recommandées, ont d'abord été soumises officiellement au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Tom Siddon, par le Comité d'examen de l'administration des deniers des Indiens (groupe législatif).

Présidé conjointement par Harrison Bull (de la bande de Louis Bull, en Alberta) et Curtis Ermineskin (de la bande d'Ermineskin, en Alberta), le groupe législatif est l'un des trois groupes au sein du Comité d'examen de l'administration des deniers des Indiens. Celui-ci a la responsabilité de tenir compte des recommandations relatives à la promulgation des lois autres que la Loi sur les Indiens afin de prévoir une option pour les bandes qui visent à exercer un contrôle accru de l'administration de leurs deniers. Les deux autres groupes envisagent les moyens d'améliorer l'administration des deniers des Indiens dans le cadre de la Loi actuelle et des responsabilités fiduciaires du ministre et des conseils de bande.

Les options soumises au ministre relativement à la réforme législative comprennent: - l'accès complet de la bande à ses deniers et au maintien de ceux-ci; - Le retrait d'une partie des deniers de la bande afin que celle-ci puisse en contrôler l'investissement en dehors du Fonds du revenu consolidé; - l'accès plus facile aux deniers de la bande conservés dans le Fonds du revenu consolidé.

«La détermination du Comité d'examen de l'administration des deniers des Indiens à chercher des propositions complémentaires influencera grandement le progrès économique, social et politique des collectivités indiennes pour les années à venir», a précisé M. Siddon.

Les deniers des Indiens peuvent appartenir aux membres de la bande de façon collective ou individuelle. En vertu de la Loi sur les Indiens, le ministre est tenu de maintenir ces fonds dans le Fonds du revenu consolidé du gouvernement du Canada, soit dans des comptes personnels ou dans ceux des bandes. Ces deniers peuvent provenir d'une grande variété d'activités, dont la vente de terres cédées, de biens immobilisés ou de ressources naturelles, la location de biens ainsi que d'intérêts accumulés dans les comptes de capitaux. Les deniers personnels proviennent de la distribution de fonds par habitant aux membres mineurs ou déficients mentaux de la bande.

«Le Comité d'examen de l'administration des deniers des Indiens a souligné que les aspirations des Indiens à une plus grande indépendance économique et à l'autosuffisance ne pouvaient se réaliser tant que la Loi sur les Indiens empêcherait les bandes de prendre des décisions relatives à l'administration des deniers, a déclaré le ministre Siddon. J'aimerais féliciter MM. Bull et Ermineskin ainsi que les autres membres du comité pour avoir contribué de

...suite en page 4

• Artistes en résidence

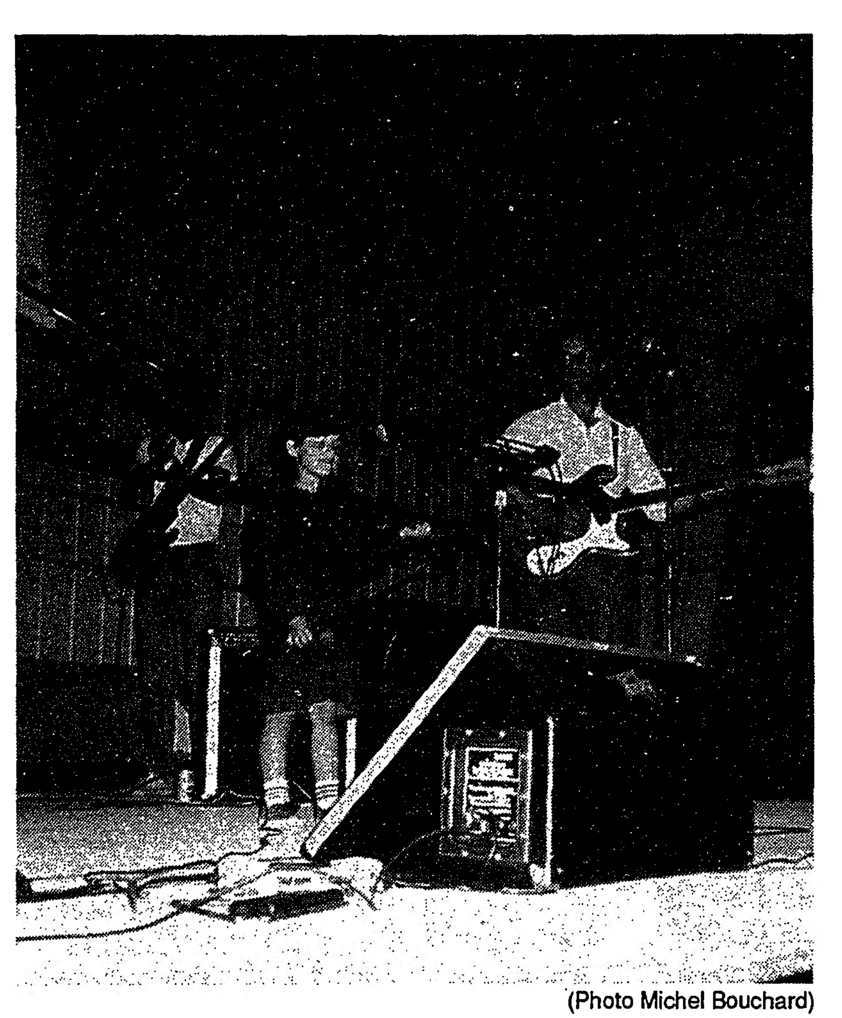
Crystal Plamondon aide à la formation des artistes locaux

par MICHEL BOUCHARD

FALHER - Lors d'un spectacle donné le 2 août à la Foire agricole de Smoky River, Mme Crystal Plamondon et son groupe Ca'dien, accompagnés de talents locaux, ont tenu en haleine une foule de trois cents personnes.

Grâce au programme Artistes en résidence qui subventionna en partie la venue de Mme Crystal Plamondon, les musiciens de la région de Rivière-la-Paix ont pu profiter de l'expertise d'une artiste professionnelle. Ce programme a été mis sur pied par l'A.C.F.A. provinciale afin de favoriser l'éclosion et la diffusion des artistes locaux. Mme Plamondon donna une courte formation aux artistes amateurs du mercredi au vendredi afin de les aider sur la scène.

Mme Plamondon apprécia l'occasion qui lui fut donnée de rencontrer des artistes de la région. Selon elle, «c'est vraiment le fun de participer avec eux parce qu'ils sont vraiment chaleureux, puis ils sont vraiment intéressés... ils veulent s'améliorer».



(Photo Michel Bouchard)

Michelle (au violon) et Marcel Laliberté (à la guitare) ont participé à l'atelier donné par Crystal Plamondon dans le cadre du programme «artistes en résidence» de l'ACFA provinciale.

Geneviève Requier, une participante de la formation, chante depuis un an. Elle juge qu'elle a surtout appris à avoir confiance en elle-même et ce qu'elle peut faire afin d'être moins nerveuse sur la scène.

Les autres artistes de la région qui ont participé à la formation et au spectacle étaient: Marcel, Lucille et Michelle Laliberté; Blair Monfette, Lori Turcotte, Carmen Parent et Marcel Papineau.

M. Denis Desgagnés, agent de développement à l'ACFA régionale de la Rivière-la-Paix, croit que si le programme peut réussir à lancer des artistes qui s'affichent comme Franco-Albertains et expriment par leur art ce qu'ils sont sur la scène provinciale, nationale ou internationale, cela aidera à l'épanouissement de la communauté franco-albertaine.

«Le développement de la francophonie au Québec s'est fait premièrement par des artistes comme Félix Leclerc et Gilles Vigneault. Si nous, comme peuple franco-albertain, voulons avoir une identité, c'est par les artistes qu'on va y arriver» selon M. Desgagnés.

Mme Plamondon affiche un style de musique qu'on pourrait qualifier de cajun-country-blues. Selon la populaire artiste originaire de Plamondon, c'est une musique à laquelle beaucoup de Franco-Albertains peuvent s'identifier car elle est proche de leurs racines, c'est une musique proche de la terre.

Les chansons de sa nouvelle cassette, Bon temps tout' la nuit, ne sont pas politisées mais Mme Plamondon veut promouvoir le français car elle croit que c'est une culture et une langue vraiment spéciales. Elle dit que son spectacle fonctionne très bien dans les petites communautés francophones car cela offre une occasion pour les gens d'écouter de la musique française «live». «Les gens savent que dans chaque coin de la province, on parle différemment (le français) mais on est tous des francophones».

• Père Antoine Bugeaud

Pour la béatification de Mgr Grandin

par LUCIENNE BRISSON

SAINT-ALBERT - Arrivé à Saint-Albert depuis un an, le Père Antoine Bugeaud, o.m.i., s'est engagé pour une période de trois ans, à promouvoir les causes de béatification et de canonisation de Mgr Vital Grandin o.m.i., premier évêque de Saint-Albert et du frère Antoine Kowalzyk o.m.i., dont plusieurs personnes de Saint-Albert se souviennent encore.

Mgr Grandin est né le 8 février 1829 à St-Pierre-sur-Orthe, en Mayenne (France). Il est décédé le 3 juin, 1902 à Saint-Albert. Le 24 février 1937, soit 35 ans après sa mort, la cause de sa béatification était introduite en cours de Rome. En décembre 1966, Sa Sainteté le Pape Paul VI, proclamait ses indéniables vertus héroïques. Il est donc Vénérable.

Le frère Antoine Kowalzyk, est né le 4 juin 1866 à Dziersanow en Pologne. Il est décédé le 10 juillet 1947. La cause de sa béatification est en cours de Rome depuis le 1er juin 1979, soit 32 ans après sa mort.

Né le 25 octobre 1923 à Falher, du mariage de Bernard et Brigide Bugeaud, le Père Bugeaud est le quatrième d'une famille de cinq enfants.

Il a fait ses premières études à l'école de Falher (Alta), pour les continuer au Juniorat Saint-Jean d'Edmonton, devenu la Faculté St-Jean. Puis on le retrouve au



Père Antoine Bugeaud

Scolasticat de Lebret (Sask.) où il étudie 3 ans en théologie et 2 ans en philosophie.

Le 25 juin 1950, il est ordonné prêtre à Falher, des mains de Mgr Henri Routhier o.m.i.. Il dit aussi sa première messe à cet endroit.

Le Père Bugeaud rêvait surtout de se donner aux missions étrangères. Ses supérieurs cependant, en décidèrent tout autrement, puisque sa première obédience sera de retourner à Falher, où, pendant 17 ans, il enseigne entre autres la psychologie et la sociologie et où il s'est beaucoup dépensé pour l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA).

Puis pendant sept mois, il étudie à l'Université d'Edmonton et deux ans à Seattle aux États-Unis pour y recevoir sa maîtrise en 1956. Entre un séjour au collège des Oblats, au Cameroun, en Afrique, et cinq ans au Chili, il a passé dix ans au Centre Missionnaire des Oblats, à Montréal, où il était en charge de tous les projets apostoliques et des missions oblates. Cette position lui a permis de visiter plusieurs missions, dont certaines en Amérique latine et d'autres en Afrique.

À travers tous ces postes cependant, la préférence du Père Bugeaud reste la prédication des retraites. Pour ce faire, il se rend là où on le demande. En plus de son travail à titre de vice-postulateur et celui de prédicateur, il est aussi curé intérimaire de la paroisse Saint-Joachim à Edmonton (Alta).

Tout en parlant avec aisance 4 ou 5 langues, le Père Bugeaud, Acadien de père et de mère, demeure un ardent apôtre de la langue française.

À la fin de cette entrevue, le Père a spécifié que d'après une nouvelle loi caconique, il suffit qu'un miracle soit reconnu par les autorités religieuses et par des médecins de différentes religions, pour qu'un candidat soit accepté à titre de béatifié(e) si deux miracles sont ainsi reconnus, la personne serait alors canonisé. Autrefois, il fallait trois miracles.

Il a signalé la guérison miraculeuse des jumeaux Marshall d'Edmonton, Thimothé et James, rendus libres de leur fibrose kistique après quelques visites au tombeau de Mgr Grandin.

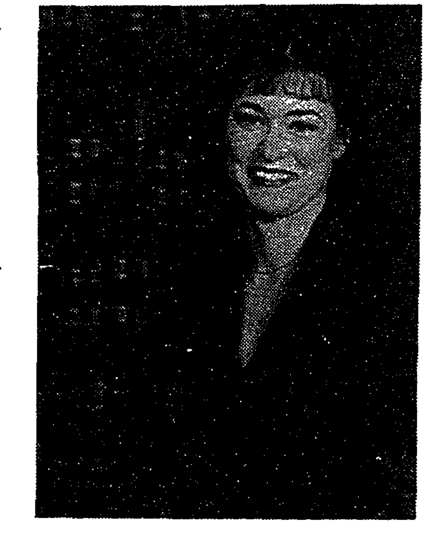
• L'aventure en Allemagne

Lauraine Charest enseignera à Lahr

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - Elle est déjà partie depuis quelques semaines pour enseigner pendant deux ans en Allemagne. Lauraine Charest, après avoir enseigné pendant une quinzaine d'années à Edmonton, notamment l'an dernier à l'école d'immersion Father Leo Green et à J.H. Picard, il y a plusieurs années, a décidé de vivre la grand aventure. Elle enseignera le français aux jeunes étudiants de la base militaire canadienne de Lahr, en Allemagne.

Elle aura sûrement le loisir de visiter de nombreux pays de l'Europe de l'Ouest et de l'Est au cours de son séjour. Elle aura aussi à s'acclimater à la culture, à la langue et à ce magnifique pays qu'est l'Allemagne.



Lauraine Charest

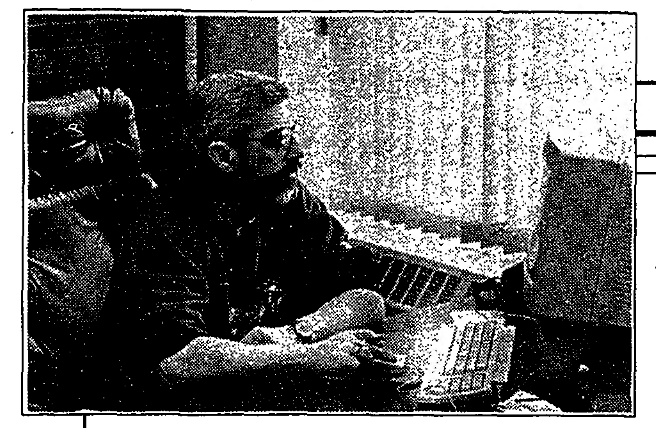
Lauraine est la fille de Léo et Gertrude Charest d'Edmonton.

Les Indiens...

...suite de la page 3

façon importante à trouver des options législatives en mesure de mieux satisfaire les besoins financiers des collectivités.»

Le rapport du Comité d'examen de l'administration des deniers des Indiens est la troisième des initiatives relatives aux propositions complémentaires à la Loi sur les Indiens présentées au ministre cette année. En avril, le chef de la bande de Westbank, Robert Louie, a soumis le texte de la proposition du chef sur la nouvelle option législative relative aux terres. En juin, le ministre a reçu un rapport de Harold Derickson, de l'Intertribal Forestry Association of British Columbia, et du chef Willie Wilson, représentant de la National Aboriginal Forestry Association, qui exposait les grandes lignes d'un éventail d'options visant à appuyer l'instauration d'un nouveau régime d'administration des ressources forestières des Indiens.



EDITORIAL

par Pierre Brault

Départ surprise de Gorbachev

Les tenants de la «ligne dure» du Parti communiste de l'URSS ont réussi à avoir la tête du «libérateur du peuple soviétique» Mikhaïl Gorbachev. Depuis un an qu'au moins cinq des plus hauts dirigeants travaillaient à limoger Gorby et tramaient ce coup d'état. Le grand maître d'oeuvre de la «pérestroïka» n'a pas réussi à compléter son travail.

Selon certains experts, le processus de changement en URSS est irréversible car il est trop avancé pour penser à reculer. Déjà la population a goûté à certaines libertés et il est évident qu'il sera très difficile de les persuader de retourner à la case de départ.

Les nouveaux dirigeants du Kremlin ont déclaré officiellement qu'ils veulent continuer le travail de Gorby mais à un rythme plus acceptable aux soviétiques. Le gros problème auquel ils doivent faire face, c'est que personne ne veut les reconnaître officiellement. On veut le retour de Gorbachev ou du moins des garanties qu'il sera protégé. On veut aussi connaître les vraies intentions de ces conservateurs. Veulent-ils vraiment continuer l'oeuvre de Gorby, comme ils le soutiennent si bien?

Les conservateurs ont un bon argument entre les mains: c'est bien beau toute cette réforme du système soviétique mais le peuple, lui, veut manger et c'est ce que Gorbachev n'a pas été capable d'assurer aux soviétiques, le pain quotidien.

À notre avis, ce coup d'état est le dernier soubresaut du régime communiste qui a ravagé la Russie depuis plus de soixante-dix ans et la résistance à un système plus moderne, plus souple, ne durera pas longtemps. Les conservateurs auront de la difficulté à convaincre le peuple que leur raisonnement est le bon et qu'il faut arriver à ces réformes en se serrant la ceinture. Qu'ont à offrir au peuple, le KGB, l'armée et la police autre que la répression? S'ils veulent gagner le coeur du peuple, les conservateurs n'auront d'autre choix que de remplir abondamment les tablettes des magasins soviétiques de produits de base comme le pain, la viande. Ils devront faire cesser rapidement ce système de rationnement qui mine l'évolution du processus de libre marché.

Et qu'adviendra-t-il des investissements étrangers en URSS? Les soviétiques n'ont pas le choix, leur économie est en ruine. Ils doivent s'assurer des investissements de l'Allemagne, des États-Unis, du Canada et d'autres pays industrialisés. Ce n'est quand même pas en déstabilisant le pays par une déclaration d'état d'urgence d'une durée de six mois qu'ils réassureront les investisseurs étrangers et les pays riches. Au contraire, ils les incitent à arrêter toute aide. Aucun pays n'acceptera que l'on mette fin à cette réforme.

Il y a bien l'Iraq, la Libye et le FLP de Yasser Arafat et quelques autres éléments extrémistes qui accueillent bien ce coup d'état. Il est évident que ces pays ont besoin de l'aide de l'URSS étant donné que les grands pays occidentaux refusent de les aider. Et Gorbachev ne leur facilitait pas la tâche en marchant main dans la main avec les Américains.

Reste à voir quelle sera la ligne de conduite des nouveaux dirigeants du Kremlin dans le processus de négociations de paix entre les pays arabes et Israël? Et Gorby est-il aussi malade qu'on le dit? Selon Brian Mulroney, le soviétique le plus populaire en Amérique était rayonnant de santé lors de la réunion des 7 Grands, à Londres, en juillet.

COURRIER DES LECTEURS

MERCI À NOS BÉNÉVOLES

Monsieur le rédacteur

Voici les trois objectifs que le comité du pavillon des Canadiens français au Festival du Patrimoine est fier d'avoir atteint.

Plus de 425,000 personnes ont circulé sur le site du Festival. Nombreux de ces milliers de visiteurs se sont arrêtés à notre pavillon, applaudi nos spectacles, goûté nos mets et partagé notre joie de vivre. Nous avons également eu la chance d'accueillir le très honorable Joe Clark qui, après avoir visité notre pavillon, a serré la main et échangé avec les spectateurs pendant plus d'une demi-heure. Notre pavillon a également reçu une chaleureuse couverture du Edmonton Journal et des postes CFRN et ITV.



(Photo Marie Blanchet)

L'animateur du pavillon Marcel Préville, prépare des échantillons de tartes au sucre pour les juges Claude Ouimet, Denis Collette et Micheline Brault.

Le Festival a également su rapprocher les membres de la communauté franco-albertaine. Plusieurs organismes ont été invités à collaborer à cette démonstration de notre culture soit entre autres: l'ACFA d'Edmonton, l'ACFA provinciale, FJA, la Girandole, Radio-Canada et tous les nombreux francophones qui ont si gentiment donné leur temps et leur énergie au service du pavillon.

Par sa présence et sa participation, le pavillon canadien-français est un lieu privilégié pour transmettre et faire connaître au public notre patrimoine, notre histoire et notre culture. Par ailleurs le pavillon permet à certains artistes et artisans francophones de faire valoir leurs talents et de vendre leurs produits.

Pour cette onzième présence des Canadiens français au Festival du Patrimoine, pour cet autre éclatant succès merci à tous d'avoir fait de ce festival un événement qui nous enorgueillit encore une fois d'être canadien-français.

Le comité du Festival



APF

OPSCOM

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Correspondant national: Yves Lusignan
Graphiste: Marc Vaillancourt

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopleur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26 $ - Étranger: 34,24 $
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFC.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de GAZETTE PRESS LTD, à St-Albert, Alberta.

Pensée de la semaine...

Il faut être juste avant d'être généreux, comme on a des chemises avant d'avoir des dentelles

(Chamfort)

• Recherche agricole

La sous-station agricole de Vegreville devient une ferme expérimentale

VEGREVILLE - Le Canada et l'Alberta réaliseront conjointement un projet de recherche qui aidera les agriculteurs à réduire le travail excessif du sol et la mise en jachère trop fréquente.

Le Projet de recherche agricole de Vegreville (PRAV) a été annoncé le 22 juin dernier par le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Bill McKnight, le vice-premier ministre, ministre des Finances et député de Vegreville, M. Don Mazankowski, et la ministre adjointe à l'Agriculture de l'Alberta, Mme Shirley McClellan.

Ce projet de 7,5 millions $, d'une durée de cinq ans, portera principalement sur le développement et le transfert de technologies qui favoriseront, dans les zones de sols noirs et gris des Prairies, la mise en culture plus fréquente et une augmentation des résidus de cultures printanières dans les régimes de production végétale continue.

«Le travail excessif du sol et la mise en jachère mènent à la dégradation des sols et augmentent les coûts de production des agriculteurs, a déclaré M. McKnight. Le Projet de recherche agricole de Vegreville illustre bien nos efforts pour réaliser un environnement durable et économiquement viable dans le secteur agricole.»

Pour marquer les responsabilités supplémentaires et les nouveaux défis qu'entraîne le PRAV, le gouvernement fédéral a transformé l'établissement de Vegreville qui, de simple sous-station, est devenue une ferme expérimentale.

«Le changement de nom est le reflet de notre engagement envers la recherche sur les sols et les bonnes pratiques de gestion de l'environnement, a souligné M. Mazankowski. Cet établissement deviendra un véritable centre d'excellence grâce au Projet de recherche agricole de Vegreville.

Le gouvernement fédéral et la province collaborent avec l'Université de l'Alberta pour mettre au point des avenues de recherche dans le cadre du PRAV.

«L'Alberta accueille avec plaisir cet engagement dans la recherche sur les zones de sols noirs et gris, a déclaré Mme McClellan. Ce projet permettra de concentrer les efforts sur des problèmes particuliers à la région et aidera celle-ci à réaliser son potentiel agricole.»

Les deux premiers projets entrepris dans le cadre du PRAV seront financés par le biais de l'Entente Canada-Alberta sur l'environnement durable (ECAED).

Le premier projet tentera de déterminer les effets de différents régimes de cultures sur la dynamique des populations de mauvaises herbes. Le deuxième sera une étude de faisabilité de la mise au point de systèmes informatiques experts qui produiront des conduites de cultures rentables et respectueuses de l'environnement pour réduire la mise en jachère des terres et la remplacer par la rotation des cultures.

Un comité de gestion technique représentant les deux paliers de gouvernement et l'Université de l'Alberta travaille à mettre au point des propositions de recherche, de vérification et de surveillance de l'utilisation des terres pour la durée du projet.

• Ecoles fédérales

La bande d'Ermineskin en assumera le contrôle

HOBBEMA - La bande d'Ermineskin assumera le contrôle de trois écoles fédérales dans la réserve au cours de la prochaine session scolaire qui débutera en septembre.

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Tom Siddon, et le chef John Ermineskin ont participé, le 11 août dernier, à la signature officielle qui marquait cet événement dans la réserve d'Ermineskin.

Le chef et le conseil de la bade d'Ermineskin seront dorénavant responsables de l'administration et du fonctionnement de leurs écoles, qui étaient auparavant dirigées par le ministère. Les écoles en question sont situées à Ermineskin et incluent: le jardin d'enfants, l'école primaire, ainsi que l'école primaire et secondaire.

Le chef de la bande a déclaré: «J'affirme avec plaisir que l'Alberta est à l'avant-garde du processus. Parmi les 37 écoles de réserve de la région, 33 sont actuellement sous le contrôle de la bande. Nous avons l'intention de travailler de concert avec les bandes qui restent pour qu'elles franchissent également cette étape décisive.»

«La bande d'Ermineskin est fière d'assumer le contrôle de son programme d'enseignement; il accroîtra la responsabilité des parents et le contrôle de la collectivité sur ses écoles. Les membres de la bande d'Ermineskin auront, par l'intermédiaire de leur chef et de leur conseil élus, le droit et la responsabilité de prendre les décisions relatives à l'enseignement dispensé à leurs enfants», a ajouté le chef Ermineskin.

Le jardin d'enfants d'Ermineskin accueillera les élèves des niveaux 4 ans et 5 ans dans la réserve; leur nombre s'élevait à 229 l'an dernier.

L'an dernier également, l'école primaire d'Ermineskin comptait 302 élèves inscrits dans les classes de la première à la troisième année.

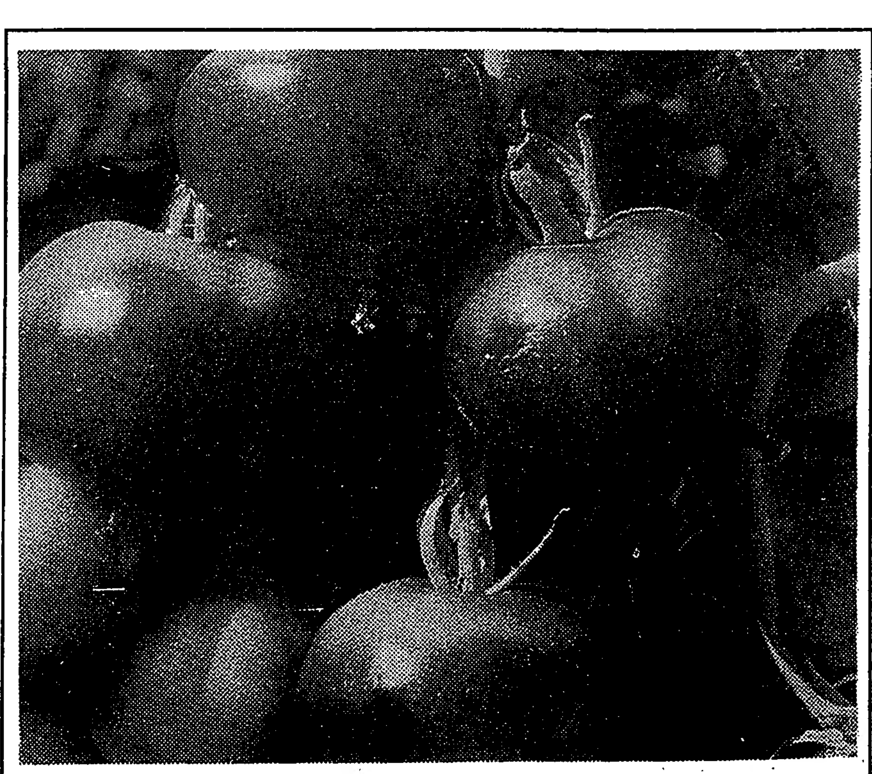
Quant à l'école primaire et secondaire d'Ermineskin, elle accueille les élèves de la quatrième à la neuvième année; 315 élèves y étaient inscrits l'an dernier.

Affaires indiennes et du Nord Canada, région de l'Alberta, allouera 2 797 290 $ au fonctionnement des écoles durant la prochaine session scolaire, soit de septembre à mars 1991.

La collectivité indienne de l'Alberta et le ministère continuent de faire en sorte que le contrôle complet de l'enseignement soit exercé sur le plan local. Dans la région, le transfert de l'administration des écoles à la bande a débuté en 1970.

C'est la saison des tomates

(SOP) Les plants mis en terre ce printemps regorgent de beaux fruits ronds, dodus, juteux et bien mûrs. Aucune tomate de serre ne peut rivaliser, en saveur, avec les tomates cultivées directement au jardin. Rappelons quelques trucs essentiels de culture, notamment la nécessité d'arroser souvent et généreusement, dès le début de la fructification, et de nourrir avec un engrais riche en potasse. L'addition de cendre de bois, autour des plants, fait également merveille et éloigne les limaces et les escargots. Il faut supprimer les «gourmands» à l'aisselle des tiges, afin d'encourager une meilleure fructification. Si le feuillage est trop abondant et empêche le soleil d'atteindre les tomates, il ne faut pas hésiter à en supprimer une bonne partie. Cette pratique est très bénéfique et encourage les plants à pousser davantage. Enfin, attention aux vents forts et aux pluies qui peuvent coucher les tiges au sol. Les tomates au contact de la terre pourrissent rapidement. Il faut tuteurer les tiges latérales, lourdement chargées de fruits.



• Acomptes à la livraison

La Commission canadienne du blé donne les écarts

ACOMPTES A LA LIVRAISON 1991-1992

Grade	$/tonne	$/bois.
BLÉ		
Roux de printemps n° 1 de l'Ouest (14.5%)	99.21 $	2.70 $
Roux de printemps n° 1 de l'Ouest (13.5%)	97.21	2.65
Roux de printemps n° 1 de l'Ouest	95.00	2.59
Roux de printemps n° 2 de l'Ouest (13.5%)	91.21	2.48
Roux de printemps n° 2 de l'Ouest	89.21	2.43
Roux de printemps n° 3 de l'Ouest	80.00	2.18
Canada Prairie (roux) de prtps n° 1 de l'Ouest	80.00	2.18
Canada Prairie (roux) de prtps n° 2 de l'Ouest	78.00	2.12
Utilité n° 1 de l'Ouest	85.00	2.31
Utilité n° 2 de l'Ouest	71.00	1.93
Fourrager Canada de l'Ouest	71.00	1.93
Rouge d'hiver n° 1 de l'Ouest	81.00	2.20
Rouge d'hiver n° 2 de l'Ouest	79.00	2.15
Rouge d'hiver n° 3 de l'Ouest	71.00	1.93
Tendre blanc de printemps n° 1 de l'Ouest	80.00	2.18
Tendre blanc de printemps n° 2 de l'Ouest	77.00	2.10
Tendre blanc de printemps n° 3 de l'Ouest	71.00	1.93
BLÉ DUR AMBRÉ		
N° 1 de l'Ouest	90.00	2.45
N° 2 de l'Ouest	87.00	2.37
N° 3 de l'Ouest	83.00	2.26
N° 4 de l'Ouest	75.00	2.04
N° 5 de l'Ouest	71.00	1.93
ORGE		
N° 1 Canada de l'Ouest	70.00	1.53
N° 2 Canada de l'Ouest	67.00	1.46
ORGE DE PREMIER CHOIX		
Extra spéciale de l'Ouest à deux rangs	90.00	1.96
Extra spéciale de l'Ouest à six rangs	80.00	1.74
Spéciale de l'Ouest à deux rangs	85.00	1.85
Spéciale de l'Ouest à six rangs	75.00	1.63
Spéciale de l'Ouest à deux rangs sur échantillon	81.75	1.78
Spéciale de l'Ouest à six rangs sur échantillon	71.75	1.56

WINNIPEG - La Commission canadienne du blé vient d'annoncer les écarts entre les acomptes à la livraison de la campagne 1991-92 des différents grades de blé et d'orge. Le ministre Mayer avait annoncé les acomptes à la livraison des grades de base de chaque compte de mise en commun le 25 juillet 1991. Par «écart», on entend la différence entre l'acompte du garde de base et les autres grades.

Les écarts entre les grades ont subi plusieurs changements en fonction du revenu que l'on pouvait en attendre.

Les réfactions qui s'appliquent aux grades «gourd» et «humide» demeurent les mêmes que l'an dernier. La réfaction sur le grain «gourd» est fixée à 7.00 $/tonne (19 cents/bois.) dans le cas du blé et à 6.00 $/tonne (13 cents/bois.) dans celui de l'orge. Elle est de 14.50 $/tonne (39 cents/bois.) sur le blé humide et de 12.50 $/tonne (27 cents/bois.) sur l'orge humide.

Le tableau ci-joint donne les acomptes à la livraison des principaux grades de chaque compte de mise en commun. Ils sont donnés base en magasin à Thunder Bay ou Vancouver. Le montant que recevra le producteur tiendra compte des déductions au titre de fret et des frais d'élévation au point de collecte où il livre son grain.

• 12e édition

Le Edmonton Folk Music Festival: sur un thème connu

par MIREILLE PRÉVOST

EDMONTON - Si l'on devait décerner une médaille à la ville canadienne valorisant les arts, Edmonton serait en lice et occuperait une place de choix. Pendant l'année, surtout l'été, des festivals de tout acabit se succèdent.

Environ 40,000 personnes de tout âge ont assisté au douzième festival de musique folklorique qui se tenait au parc Gallagher les 9, 10 et 11 août derniers. Les spectateurs aguerris, munis d'équipement leur permettant d'affronter toutes les intempéries, ont fait fi du temps capricieux.

Le but du festival étant de promouvoir la musique folklorique, les organisateurs veillent chaque année à ce que l'événement en soit un dynamique, populaire et de bonne qualité. Conformément à la tendance remarquée dans les autres activités présentées à Edmonton, le festival de musique arbore des couleurs de plus en plus internationales. Le Canada, les États-Unis, l'Écosse, le Mali, la Grande-Bretagne, la Jamaïque, la Colombie étaient entre autres bien représentés.

Cette année, le festival a accueilli environ 80 artistes. Même s'ils étaient tenus de respecter un horaire chargé, ceux-ci ont présenté des spectacles et des ateliers d'une qualité exceptionnelle. Une scène principale, cinq scènes secondaires et deux tentes étaient à leur disposition.

Vancouver, Montréal, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton ...: chaque festival constitue un moment important dans la vie des artistes. C'est une étape qui vaut d'ailleurs son pesant d'or: on les découvre ou on les reconnaît; la vente de leur matériels s'en trouve moussée. De plus, c'est une porte ouverte sur le monde des spectacles plus officiels. Il s'agit aussi d'une occasion pour eux d'établir de nouveaux contacts, de travailler avec d'autres artistes; le tout sous le sceau de la camaraderie.

Pour les spectateurs, c'est une façon agréable d'entendre et de voir des artistes connus ou de découvrir de nouvelles figures, les futures grands noms de la musique.



(Photo Mireille Prévost)

Alain Lamontagne

Ces trois jours de liesse ont impliqué plus de 1000 bénévoles divisés en 37 équipes de travail. Outre la musique omniprésente, le festival offrait une variété de services et d'attractions. L'alimentation, l'artisanat, la sécurité,: on a pensé à tout! Cette année, les organisateurs du festival ont institué un système simple et efficace de recyclage afin d'encourager les gens à préserver l'environnement. Des assiettes réutilisables étaient disponibles moyennant un dépôt de $2.00. Des poubelles identifiées pour classifier les déchets, une station de compostage étaient prévues. De plus, l'accès aux automobiles étant limité, on encourageait ainsi l'usage de l'autobus, de la bicyclette ou de la marche. Ces initiatives furent fructueuses: le parc Gallagher était pour ainsi dire immaculé à la fin du festival.

Bravo! le charme musical des uns, la participation inconditionnelle des autres ont fait de ce douzième festival de musique folklorique un succès retentissant!

• Folk Festival

La francophonie y participait

par MIREILLE PRÉVOST

EDMONTON - Oui! la francophonie peut être fière de sa contribution au douzième festival de musique folklorique d'Edmonton. Crystal Plamondon, Alain Lamontagne et Zachary Richard ont su faire apprécier la musique selon trois approches bien différentes.

Crystal Plamondon chante un mariage de musique country et cajun. Lors de son spectacle, elle a interprété des chansons de son plus récent microsillon et d'autres encore inédites. Cette première parution au festival l'a enchantée. «Les spectateurs viennent à la rencontre des artistes afin de les découvrir et de les mieux connaître» dit-elle avec un visage illuminé. Ce genre d'expérience entre dans ses cordres puisque pour elle, chanter, c'est rencontrer des gens. Sur scène, elle est calme et organisée; elle peut ainsi se consacrer entièrement à son public. Pendant un spectacle, elle cherche les regards et invariablement, ses yeux brillent. Crystal admet qu'elle est fière d'être l'ambassadrice des Franco-Albertains. Toutefois, son objectif est plus vaste: elle désire aider les gens à apprécier et à conserver leur langue et leur culture quelles qu'elles soient.

On pourrait très bien surnommer Alain Lamontagne, l'homme-orchestre. Auteur, compositeur, harmoniciste et podorythmiste; à lui seul, il anime une scène et ... des spectateurs ébahis par son savoir-faire. Sa renommée internationale n'a pas altéré sa simplicité, se traduisant par un sourire charmeur et un sens de l'humour vigilant. Ses préoccupations, les thèmes de ses numéros, sont celles de gens qui l'entourent, sans prétention mais tellement réalistes. Alain Lamontagne est fascinant. Des paroles pesées s'allient à la musique de son harmonica et à la gigue de ses pieds. L'harmonie des trois éléments permet à l'auditeur d'inventer des histoires abracadabrantes et souvent bien réelles. Il n'y a qu'à fermer les yeux et imaginer par exemple, ce chien vorace, dévoreur de voitures ou encore cette berceuse australienne très appropriée pour les lundis matin.



(Photo Mireille Prévost)

Zachary Richard, Crystal Plamondon et Gordon Merril ont donné ce qu'on pourrait qualifier d'atelier d' immersion française dans le cadre du Edmonton Folk Music Festival.

Zachary Richard, surnommé l'enfant terrible de la musique cajun s'avère d'un mysticisme désarment. Caché derrière de sombres verres fumés, il a su captiver le public. Sa voix traînante, caractéristique; cet accent particulier de l'acadien de la Louisianne; son accordéon typique de la musique zydeco ne laissent personne indifférent.

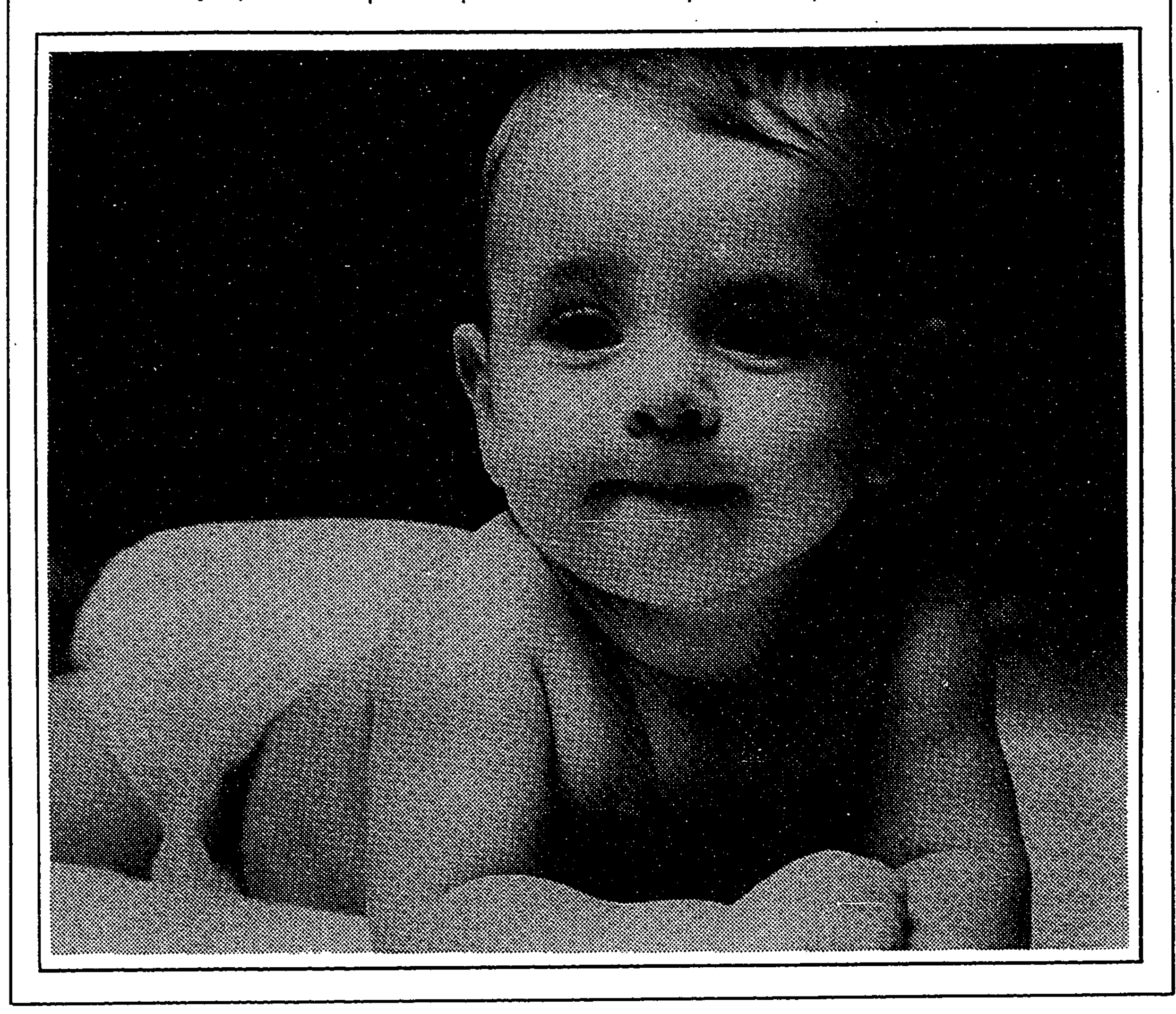
Crytal Plamondon et son violoniste, Gordon Merril ont présenté en compagnie d'Alain Lamontagne et de Zachary Richard un atelier intitulé «immersion française». Ce fut un moment unique pour les spectateurs bien sûr, mais aussi pour Crystal Plamondon. D'un côté se trouvait Alain Lamontagne représentant la musique de son enfance: harmonica et gigue; de l'autre côté, Zachary Richard incarnant son genre musical actuel: du country aux teintes cajun.

Des artistes tels que Crystal Plamondon, Alain Lamontagne et Zachary Richard sont les porte-parole actifs de notre culture. Les écouter nous rend complices... et fiers d'être francophones!

Surprenantes conclusions à propos des couches pour bébé

Les couches jetables sont beaucoup moins dommageables pour l'environnement que les couches lavables en coton. Telle est la surprenante conclusion à laquelle sont arrivés des spécialistes américains, après avoir étudié le cycle de vie des couches de coton et des couches jetables, à partir de l'usine de fabrication jusqu'au dépotoir. En une année, l'utilisation de couches jetables requiert deux fois moins d'énergie et quatre fois moins d'eau que l'emploi de couches réutilisables, et cause deux fois moins de pollution atmosphérique et sept fois moins de pollution de l'eau. Le seul désavantage des couches jetables serait qu'elles occupent quatre fois plus d'espace dans les sites d'enfouissement.

Des ingénieurs spécialisés en environnement se sont aussi demandé si le fait d'enterrer des couches dans des dépotoirs pourrait être dangereux à long terme pour la santé humaine. Ils craignaient particulièrement que les excréments de ces couches contiennent des microbes qui, en se répandant dans l'eau de ruissellement ou dans la nappe phréatique, pourraient causer des maladies. Charles P. Gerba, de l'Université de l'Arizona, a donc déterré plus de 200 couches et en a analysé le contenu. Sa conclusion: après avoir été enterrées dans un dépotoir pendant 2 à 10 ans, aucun de ces couches ne contenait de microbes dangereux.



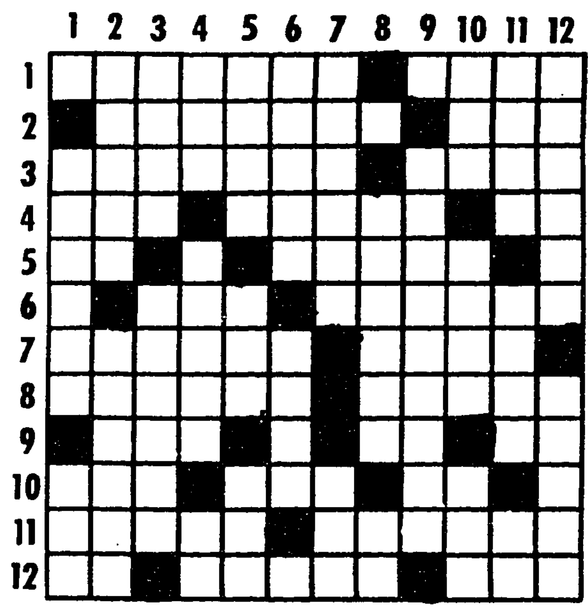
ERRATUM

Dans le journal du vendredi 2 août 1991, à la page 3, dans le texte intitulé «La Clac Franco-Albertaine ou le Fête au Lac?...» au début du 6e paragraphe, on devait lire: « Pour Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA)» et non «Pour la Fédération des jeunes canadiens-français (FJA).

Nous nous excusons auprès de ces deux organismes pour les inconvénients qu'une telle erreur a causés.

AMUSONS-NOUS

mots croisés



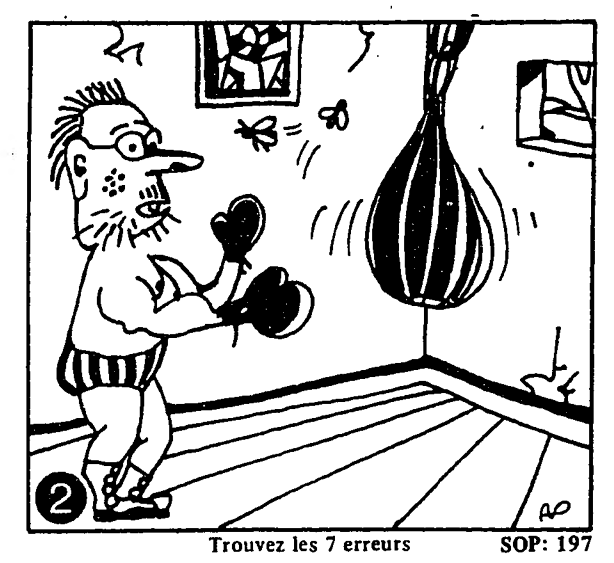
HORIZONTALEMENT

1- L'une des parties du harnachement d'un cheval de trait. — Rude au goût.
2- Voiture de promenade en osier (vx). — Anciennement oui.
3- Demanderai avec instance. — Continua d'être.
4- Monnaie des japonais. — Coin. — Marque la situation.
5- Louis. — Coloris du visage.
6- Sert à lancer des flèches. — Peu fréquenté.
7- Ville d'Italie. — Titre de noblesse.
8- Oter les noeuds. — Fille de Necker.
9- Romancier français. — Voyelles. — Saint Normand.
10 - Béante. — Recueil de bons mots. — Fleuve russe.
11 - Aller ci et là. — Peintre français.
12 - Chemin de halage. — Arrêt d'un liquide organique qui circule, comme le sang. — Patriarche.

VERTICALEMENT

1- Orifice inférieur de l'estomac. — Beau.
2- A la suite de. — Introduit.
3- Petit de taille. — Confesser.
4- Adj. num. — Percé. — En les.
5- Marquera de la joie. — Pour ouvrir ou fermer. — Adresse.
6- Très grand. — Pays.
7- Bâtir. — Membre du cheval.
8- Joie. — Jumelles.
9- Sortie naturelle des dents.
10 - Partie du corps. — Amena vers lui. — Qui a de la bonté.
11 - Action de rire. — Vrai. — Aimée par Zeus.
12 - Svelte. — Fleuve de France.

jouez avec nous



Trouvez les 7 erreurs SOP: 197

mots cachés

5 lettres cachées

D	L	E	C	A	L	M	E	E	C	R	O	F	R	R
N	I	A	D	E	D	T	D	D	T	U	C	L	E	E
E	O	O	T	T	N	E	R	U	S	S	A	C	S	G
T	R	I	E	A	C	H	E	T	P	N	O	O	O	N
E	I	J	S	O	F	E	T	I	A	R	N	P	L	A
T	U	U	R	I	C	E	R	B	D	P	E	E	U	D
S	N	P	D	N	C	P	O	A	Y	S	X	V	I	E
I	N	E	O	E	I	E	P	H	P	A	E	M	U	R
T	E	N	C	E	R	L	D	E	C	E	P	O	E	A
R	N	R	C	N	C	E	C	T	R	O	R	T	D	T
A	A	E	A	L	E	T	E	N	S	S	N	P	E	T
M	O	N	D	I	A	L	U	E	E	E	O	T	C	E
S	N	E	G	C	S	S	I	B	T	G	S	N	E	N
P	U	B	L	I	C	O	S	S	E	E	A	S	N	T
L	I	E	M	M	O	S	N	E	G	D	U	L	T	E

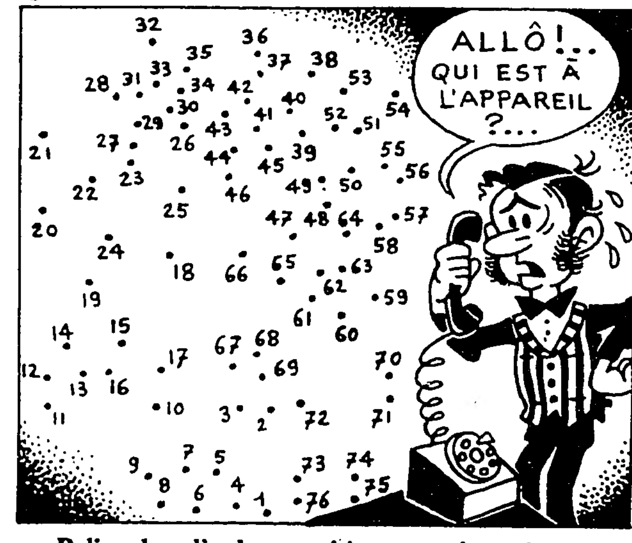
adore
annonce
artiste
assuré
attente
banal
calme
classe
conte
danger
début
décent
décision
dédain
égal
enclin
ennui
épelé
étend
exacte
fatal
force
gens
geste
habitude
hypnose
impose
mondial
personne
pièce
porte
poste
préparé
prévu
procédé
public
raison
rang
record
réduit
résolu
roue
santé
silence
sommeil
spectacle
sujet
sûr
tenter
usée

Réponse: ÉCHEC



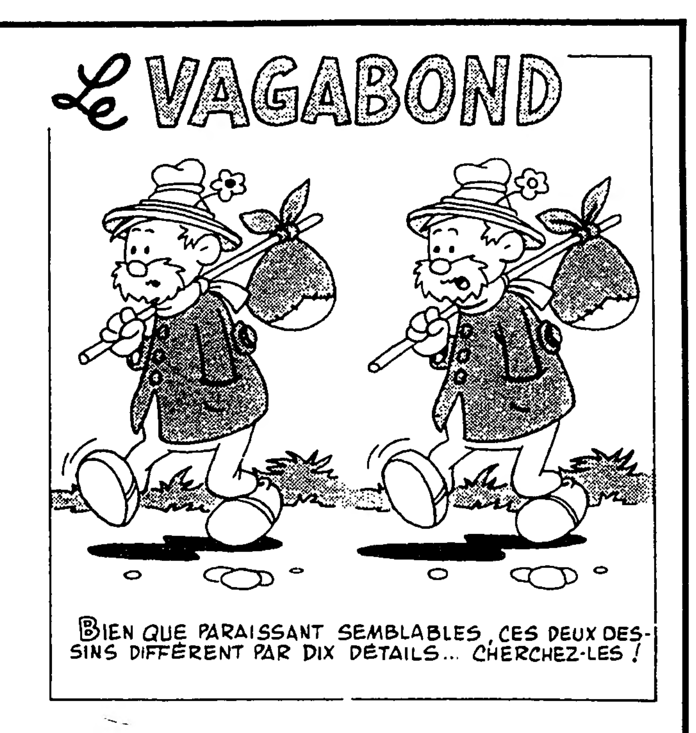
Pouvez-vous aidez ce skieur à retrouver son matériel : un bâton de ski, ses moufles, ses lunettes et son bonnet ?

y a l'téléphone qui sonne!



Reliez dans l'ordre numérique tous les points de 1 à 76.

Le VAGABOND

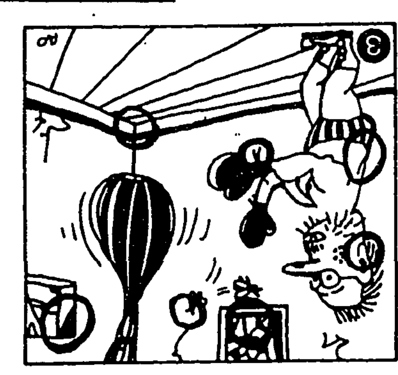


L'ANIMAL BIZARRE



Quels sont les animaux différents composant ce monstre?

solutions



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	N	U	R	G	E	■	A	C	R	E
2	■	P	A	N	I	E	R	S	■	O	I	L
3	P	R	I	E	R	A	I	■	D	U	R	A
4	Y	E	N	■	A	N	G	L	E	■	E	N
5	L	S	■	T	■	T	E	I	N	T	■	C
6	O	■	A	R	C	■	R	E	T	I	R	E
7	R	I	V	O	L	I	■	S	I	R	E	■
8	E	N	O	U	E	R	■	S	T	A	E	L
9	■	S	U	E	■	A	■	E	I	■	L	O
10	B	E	E	■	A	N	A	■	O	B	■	I
11	E	R	R	E	R	■	R	E	N	O	I	R
12	L	E	■	S	T	A	S	E	■	M	O	E

CACHETTES

Le bonnet est derrière sa tête. Le bâton de ski est le long du pilone. Les lunettes sont sur le dessus du tonneau et les moufles au fond dans la montagne.

L'ANIMAL BIZARRE

1 : tête de brochet. 2: cornes de girafe. 3: oreilles de lynx. 4: épines de porc-épic 5: queue de renard. 6: pattes arrières de kangourou. 7: patte avant droite de girafe. 8: patte avant gauche de manchot.

LE VAGABON

1 : La fleur à coeur blanc - 2 : mèche plus courte - 3 : bâton plus long - 4 : pli de cache-nez - 5 : pli du noeud du baluchon - 6 : pli sous le bras gauche - 7 : pli jambe gauche - 8 : couture de chaussure moins large - 9 : ombre plus longue - 10 : point de plus sur la pièce du baluchon.

Les Championnats du monde d'orthographe de langue française 1991

Cette année, les finalistes de plus de 130 à 150 pays francophones et non francophones s'affronteront lors de la super finale mondiale qui aura lieu au prestigieux édifice des Nations-Unies à New-York, en avril 1992. Bernard Pivot fera la lecture de sa fameuse «dictée infernale». «La Chaîne» TV Ontario est responsable de l'organisation pour l'Ontario et les provinces de l'Ouest et des Territoires. Le but de ces championnats est de promouvoir le bon usage de la langue française.

Trois finalistes, un pour chacune des trois catégories, se rendront à New-York afin de défendre leur titre lors de la grande finale mondiale. Quatre (4) étapes éliminatoires caractérisent ces championnats: le test préliminaire, les quarts de finale régionales, les demi-finales et la finale mondiale. Les frais de déplacement des demi-finalistes et finalistes mondiaux seront pris en charge par TV Ontario et l'organisation française des championnats.

N.B.- Seul le règlement complet lie les concurrents et engage les parties. Toute personne intéressée à en recevoir un exemplaire peut s'adresser à l'Alliance française à Calgary ou Edmonton (adresses au bas de cette page)

COMMENT JOUER?

Envoyez vos tests et vos bulletins d'inscription sous enveloppe suffisamment affranchie à votre Alliance française (Calgary ou Edmonton, adresses au bas de cette page) avant le 1er septembre 1991 à minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Les ouvrages de référence pour les Championnats d'orthographe, à l'exclusion de tout autre, sont, pour l'orthographe, les Petits Robert 1 et 2 et le Petit Larousse illustré, et, pour la grammaire, le Dictionnaire des difficultées de la langue française d'Adolphe Thomas (Larousse), la Grammaire du français classique et moderne de Wagner et Pichon (Hachette) et l'Art de conjuger de Bescherelle (Hatier) dans leur dernière édition parue avant le 1er janvier 1991.

Lisez attentivement la libellé de chaque question. Utilisez un stylo à bille (encre bleue ou noire). Écrivez avec soin. Toute surcharge entraînerait la disqualification. Vous ne pouvez envoyer qu'une série de test par personne.

Le corrigé du Test préliminaire sera disponible à l'Alliance française (Calgary ou Edmonton) à partir du 21 octobre 1991 pour tous ceux qui ont fait l'épreuve.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom:____________________ prénom:______________

Adresse complète: rue ________________________, appt_______

ville________________, prov.______________code__________

Tél.: dom.( )__________________bur.( )________________

Âge au 31/12/91:_______ans Vous êtes étudiant(e) ( ) autre( )

Vous étudiez en français ( ) en anglais ( ) autre ( )

Vous désirez participer dans la catégorie séniors amateurs ( )professionnels ( )

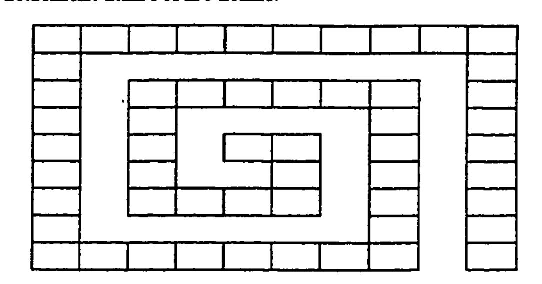
Vous avez participé aux Championnats en 1989 ( ) en 1990 ( )

Indiquez votre activité professionnelle actuelle ou passée____________

____

1. CRUCIVERBES (Juniors et Seniors)

Commencez au centre et disposez les verbes horizontalement ou verticalement dans l'ordre donné.



1. Avoir ind. prés. 2e sing.
2. Seoir participe passé.
3. Être subj. prés. 1re sing.
4. Coudre impér. prés. 2e sing.
5. Coudre passé simple 3e sing.
6. Traire ind. imparf. 3e sing.
7. Asseoir ind. prés. 3e plur. (l'une ou l'autre forme)
8. Cueillir fut. simple 3e sing.
9. Croître subj. prés. 1re plur.
10. Serrer cond. prés. 3e sing.

2. À LA RECHERCHE DES ACCENTS PERDUS (Juniors et Seniors)

Empietement regrettable, le texte que vous avez sous les yeux a subi un dépoussierage malencontreux. Redonnez-lui son aspect reglementaire en lui restituant a posteriori, sans y ajouter d'autres alterations, les accents victimes de ce réarrangement problematique.

3. TOUT CE QUI SE DIT N'EST PAS FRANÇAIS (Juniors et Seniors)

Le texte suivant contient des mots qui ne sont français qu'en apparence. Encerclez-les.

Le sommet inatteignable

Après avoir étudié avec beaucoup de sériosité les récits des précédentes expéditions, notre solitaire alpiniste s'enfuya de sa thébaïde et résolut de se lancer à son tour à la conquête de la montagne invaincue. Rentier, il n'avait aucun ennui pécunier, et passait ainsi le plus clair de son temps à rechercher des sensations irracontables sur les plus hautes cimes du monde.

2. Mon premier est un synonyme littéraire de tranquille, silencieux. (________)
   Mon deuxième est la conjonction de subordination par excellence. (________)
   Mon tout est une conjonction concessive, c'est-à-dire qui indique une opposition, une restriction.
   Réponse : ____________.

3. Mon premier est un synonyme de année. (________)
   Mon deuxième est la huitième consonne de l'alphabet. (____)
   Mon troisième est une abréviation familière de l'adjectif petit. (________)
   Mon quatrième est la troisième note de la gamme musicale. (________)
   Mon cinquième est une construction que font divers animaux pour y déposer leurs œufs. (________)
   Mon tout est une locution adverbiale qui signifie « en cachette, discrètement ».
   Réponse : ______________.

4. H « h-piré » (Juniors et Seniors)

Quand l'h est « aspiré », il empêche l'emploi de l'apostrophe et gouverne l'accord de certains adjectifs. Corrigez les infractions à cette règle dans le texte suivant.

La bande hétéroclite

Quels personnages bizarrement accouplés que cet héros du jour et cet hercule de foire, l'handicapée imaginaire et l'héroïne malgré elle, ce vieil Hollandais à l'air d'hibou et friand de bisque d'homard et ce fol Hawaïen raffolant de steak d'hippopotame et se réclamant de la maison de Habsbourg !

5. LE JEU DES SEPT ERREURS (Juniors et Seniors)

Un(e) correcteur(trice) d'épreuves, pris(e) au dépourvu sans son dictionnaire, a corrigé tant bien que mal (plutôt mal que bien !) le texte original. Vérifiez son travail (encerclez les erreurs dans le texte original et dans le texte corrigé).

Texte original	Texte corrigé
Les jardiniers vaqaient à leurs occupations, à genous au milieu des par-terres ou plate-bandes d'hortensias, de rhododendrons et de dahlias.	Les jardiniers vaquaient à leurs occupations, à genoux au milieu des parterres ou plates-bandes d'hortencias, de rodhodendrons et de dalhias.

6. CHARADES (Juniors et Seniors)

Attention, l'orthographe de la réponse finale compte !

1. Mon premier est un antonyme de long. (________)
   Mon deuxième est un antonyme de haut. (________)
   Mon troisième, redoublé, désigne la jupe portée par les danseuses de ballet. (________)
   Mon quatrième est la deuxième note de la gamme musicale. (________)
   Mon tout se dit lorsqu'un athlète ressent une fatigue douloureuse due à un effort prolongé.
   Réponse : ______________ .

7. CHASSÉ-CROISÉ (Seniors)

Reliez les formes verbales de la colonne de gauche aux définitions correspondantes de la colonne de droite. Deux exemples vous sont donnés.

haïtes	ind. prés. 1re sing.
assiérons	cond. prés. 2e plur.
cèderons	subj. imparf. 3e sing.
puis	passé simple 2e plur.
préféreriez	fut. simple 1re plur.
fuît	inexistant
vainc	subj. prés. 2e sing.
assis	ind. prés. 2e plur.
résouds	ind. prés. 2e sing.
bouilles	ind. prés. 3e sing.
médisez	passé simple 1re et 2e sing.
bous	inexistant

8. LE DÉTECTEUR DE MENSONGES (Seniors)

Vrai ou faux ? Mettez une croix dans la case appropriée.

	VRAI	FAUX
1. L'h « muet » empêche la liaison.	☐	☐
2. Le tréma est à sa place dans les mots suivants : aiguë, ambiguë, exiguë, contiguë, ambiguïté, exiguïté, contiguïté.	☐	☐
3. Le e muet se dit aussi e caduc.	☐	☐
4. Si vous aviez à éliminer les signes orthographiques étrangers ou inutiles dans les emprunts, vous pourriez écrire cañon sans tilde (canon), comme vous écririez führer sans tréma (fuhrer).	☐	☐
5. Les dérivés des noms se terminant par -on doublent toujours le n (ex. : lion/lionne, tradition/traditionnel, etc.).	☐	☐
6. Pomme de terre, portefeuille et grand-père sont tous des noms composés, même si seul le dernier est formé à l'aide du trait d'union.	☐	☐

	VRAI	FAUX
7. Les modes sont au nombre de six.	☐	☐
8. Le participe passé s'accorde, suivant le cas, avec le sujet, l'objet direct, l'objet indirect ou reste invariable.	☐	☐
9. L'adoption d'une orthographe phonétique ferait de tous les homophones des homographes.	☐	☐
10. On pourrait supprimer le trait d'union de extra-utérin et souder ce mot sans risque de prononciation défectueuse.	☐	☐

9. D'ACCORD OU PAS ? (Seniors)

Corrigez, s'il y a lieu, les participes passés soulignés dans les phrases suivantes.

1. Nous, ministre des Finances, sommes convaincus que la fin de la récession est pour bientôt. ________
2. Si vous saviez l'affaire désagréable qu'il m'est advenue. ________
3. Si vous saviez l'affaire désagréable qui m'est advenue. ________
4. Nous l'aurions emmené avec nous s'il les avait eus achevés, ses devoirs. ________
5. Grâce à un régime draconien, je ne pèse plus les 100 kilos que j'ai déjà pesés. ________
6. La dictée était moins difficile que je ne l'avais crue. ________
7. Les moutons que le berger a menés paître n'étaient pas encore tondus. ________
8. Elles se sont repenties de leurs fautes. ________
9. Elles se sont bêtement ries de lui. ________
10. Ils se sont aperçus trop tard de leur erreur. ________

10. CHASSEZ L'INTRUS (Seniors)

Mettez une croix sur l'élément qui n'a pas sa place dans chacune des séries ci-dessous.

1. Quoique, lorsque, avant que, pendant que.
2. Qui, que, quoi, donc, où.
3. Mais, ou, et, dont, or, ni, car.
4. Inclu, inclus, incluse, incluses.
5. Hait, haït, haît.
6. Bleu, jaune, orange, rouge, vert.
7. Mange-t-il ? Vient-il ? Entend-t-il ?
8. . ? ! , ; : ... '
9. Prédisez, médisez, maudisez, interdisez.
10. é ê ě è û ü ù â ă à

Faire parvenir à l'Alliance française à l'une des adresses suivantes:

Alliance française de Calgary
#301 - 902 - 11e Avenue S.O.
Calgary (Alberta)
T2R 0E7
Tél.: (403) 245-5662

Alliance française d'Edmonton
#300 - 10318 - 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6E 1Z8
Tél.: (403) 433-0671

• Recyclage

L'Association canadienne des pâtes et papiers veut relever le défi

APF - L'Association canadienne des pâtes et papiers s'engage à extraire des déchets solides tout le papier et le carton recyclable qui pourra être récupéré et réutilisé de façon économique.

C'est ce qui ressort d'un énoncé de politique sur la gestion des déchets solides que l'industrie canadienne des pâtes et papiers vient de se doter, pour faire face à la demande croissante de papier recyclé dans la fabrication du papier journal et d'autres types de papier.

L'industrie canadienne doit s'ajuster à la demande grandissante pour du papier recyclé, qui provient en bonne partie des états américains. Présentement, la demande porte surtout sur le papier journal recyclé. Dans huit américains, des lois exigent maintenant que les éditeurs de journaux utilisent une certaine quantité de papier journal contenant des fibres recyclées. Dans neuf autres états, les éditeurs se sont volontairement engagés par écrit à utiliser des fibres recyclés.

La demande est telle que l'industrie canadienne, qui exporte 80 pour 100 de sa production, devra importer des Etats-Unis environ 800,000 tonnes par année de papier rebut pour répondre aux exigences de ses clients américains. Déjà l'an dernier, environ 30 pour 100 du papier rebut provenait des Etats-Unis et l'industrie canadienne estime que cette proportion augmentera à 50 pour 100 d'ici deux ans.

L'utilisation du papier rebut dans la fabrication de papier journal implique de nouvelles installations. L'an dernier, une seule usine canadienne était en mesure de produire du papier journal recyclé, grâce au procédé de désencrage. Mais plusieurs usines canadiennes emboîteront le pas sous peu. C'est le cas de la Spruce Falls Power and Paper Company Limited de Kapuskasing en Ontario, qui traitera dès l'an prochain 40,000 tonnes de vieux papiers, grâce à l'installation d'un équipement de désencrage. Au total, les industries canadiennes investiront 1.2 milliard pour augmenter leur capacité de recyclage, ce qui devrait faire augmenter de 75 pour 100 la consommation de vieux papiers dans les usines canadiennes entre 1990 et 1993.

Ironiquement comme l'a souligné en conférence de presse le président du Conseil de l'Association canadienne des pâtes et papiers Robert Stewart, le recyclage de vieux journaux crée un nouveau problème pour l'environnement en produisant d'énormes quantités de boue de désencrage, dont on cherche encore les moyens d'éliminer sans nuire à l'environnement. Et ce n'est pas un mince problème quand on songe que le désencrage d'une tonne de papier produit une demi-tonne de boue et qu'à ce rythme, les usines canadienne produiront 700,000 tonnes de boue d'ici 1993!

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant ls entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des marchés de la Région du Pacifique, Travaux publics Canada, 601, 1166 rue Alberni, Vancouver, (Colombie-Britannique) V6E 3W5 seront reçues jusqu'à l'heure et la date limite déterminées. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus.

TRAVAUX

APPEL D'OFFRES NO 70C-91-0045:
Réparation du garde-fou entre les bornes kilométriques 252 et 253, route de l'Alaska (C.-B.).

Date limite: le 12 septembre 1991, à 11h AM (HAP)

On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux de TPC à Whitehorse et au bureau 1000, 9700 ave. Jasper. à Edmonton. On peut également consulter les documents de soumission aux bureaux des organismes suivants: Amalgamated Construction Assoc. of B.C. à Vancouver, Construction Assoc. de Dawson Creek, Fort Nelson, Fort St.John et Prince George, B.C. Roadbuilders Assoc. à Richmond, Alberta Roadbuilders Assoc. à Edmonton et TPC à Fort Nelson.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES: J.B. Coxford, gestionnaire de projets (403) 668-2181

RENSEIGNEMENTS SUR LES MODALITÉS DE SOUMISSION: (604) 666-0185.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politiques et administration des marchés de la Région du Pacifique, Travaux publics Canada, 601, 1166 rue Alberni, Vancouver, (Colombie-Britannique) V6E 3W5 seront reçues jusqu'à l'heure et la date limite déterminées. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus sur versement du dépôt exigible.

TRAVAUX

Appel d'offres no 70C-91-0040: Pour Services correctionnels Canada - Construction de nouvelles unités résidentielles (contrat 2), Établissement de William Head, Metchosin (C.-B.).

Date limite: le 18 septembre 1991, à 11h AM (HAP).

Cautionnement: 500$

VISITE DES LIEUX: Les entrepreneurs sont priés d'assister à la visite des lieux qui se tiendra le mercredi 4 septembre 1991 à 13h30 (HAP). Information: M. Derek Draper (604) 363-4642

On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de l'«Amalgamated Construction Assn.» de Vancouver (C.-B.), aux bureaux des «Construction Associations» de Nanaïmo, de Victoria, de Calgary et d'Edmonton et aux bureaux de TPC à Edmonton et à Whitehorse.

DÉPÔT DES SOUMISSIONS: Les entrepreneurs sous-traitant les travaux de mécanique et d'électricité sont priés de déposer ou faire parvenir leur soumission au **Victoria Bid Depository c/o Construction Assn. of Victoria, 1075 Alston St., Victoria (C.-B.) V9A 3S6** au plus tard le lundi 16 septembre 1991 à 15h (HAP), conformément aux **Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions** (Projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES: Stuart Leslie (604) 666-8692 ou Derek Draper (604) 363-4642.

RENSEIGNEMENTS SUR LES MODALITÉS DE SOUMISSION: (604) 666-0185.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.
Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Transports Canada / Transport Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS SOUS PLI CACHETÉ pour les services ci-bas décrits, adressées à Transports Canada, Spécialiste régional, service des contrats, 12e étage, zone 2, Place du Canada, 1100, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5J 4E6 et clairement identifiées par le nom et le numéro de projet seront acceptées jusqu'à 14h, heure d'Edmonton, à la date limite stipulée. Les documents de soumission peuvent être obtenus auprès du bureau mentionné plus haut, téléphone (403) 495-3932 ou télécopieur (403) 495-5446.

No DE DOSSIER: ST 4024

PROJET: FOURNIR ET INSTALLER UN SYSTÈME D'AIR CLIMATISÉ À LA CASERNE DES POMPIERS ET SYSTÈME DE PRESSION AU GARAGE D'ENTRETIEN DE L'AÉROPORT DE LETHBRIDGE, LETHBRIDGE, ALBERTA

DATE LIMITE: le 4 septembre 1991 **DÉPÔT:** NIL

INFORMATIONS CONCERNANT L'OFFRE: D. Camire, Gestionnaire des contrats, service des contrats, tél.: (403) 495-6114

Les documents de soumission peuvent être consultés au bureau de l'Association de la construction de Lethbridge, 2918 - 7e Avenue, N., Lethbridge, Alberta, T1H 5C6.

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE, chaque soumission doit être soumise sur les formulaires fournis par le département et doit être accompagnée du dépôt de SÉCURITÉ spécifié dans les documents de soumission. Les soumissions doivent être soumises dans les enveloppes fournies à cette fin.

La plus basse, ou toute autre soumission ne sera nécessairement acceptée.

Canada

Transports Canada / Transport Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS SOUS PLI CACHETÉ pour les services ci-bas décrits, adressées à Transports Canada, Spécialiste régional, service des contrats, 12e étage, zone 2, Place du Canada, 1100, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5J 4E6 et clairement identifiées par le nom et le numéro de projet seront acceptées jusqu'à 14h, heure d'Edmonton, à la date limite stipulée. Les documents de soumission peuvent être obtenus auprès du bureau mentionné plus haut, téléphone (403) 495-3932 ou télécopieur (403) 495-5446, sur paiement du dépôt requis pour chaque jeu de documents de soumission demandé, par chèque libellé au nom du Receveur général du Canada.

No DE DOSSIER: ST 4031

PROJET

INSTALLATION D'UNE CHAUDIÈRE DANS LE SOUS-SOL DE L'ÉDIFICE DES OPÉRATIONS AÉRIENNES DE FORT ST.JOHN, FORT ST.JOHN, C.-B.

DATE LIMITE: le 13 septembre 1991 **DÉPÔT:** $ 25

VISITE DES LIEUX: Une visite des lieux aura lieu le 4 septembre 1991 à 13h, au bureau du Directeur de l'aéroport, à l'édifice des opérations aériennes de Fort St.John.

INFORMATIONS CONCERNANT L'OFFRE: Rosemarie Kotch, Gestionnaire des contrats, service des contrats, téléphone: (403) 495-3933

Les documents de soumission peuvent être consultés aux deux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton au 10215 - 176 Rue, Edmonton, Alberta, T5L 4J8 et 8711A - 50 Rue, Edmonton, Alberta, T6B 1E7.

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE, chaque soumission doit être soumise sur les formulaires fournis par le département et doit être accompgnée du dépôt de SÉCURITÉ spécifié dans les documents de soumission. Les soumissions doivent être soumises dans les enveloppes fournies à cette fin. Les dépôts pour les documents de soumission seront remboursés au retour des documents en bonne condition moins d'un mois après la date d'ouverture des soumissions.

La plus basse, ou toute autre soumission ne sera nécessairement acceptée.

Canada



Construction de défense Canada / Defence Construction Canada

LES SOUMISSIONS SOUS PLI CACHETÉ, pour les projets indiqués ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h, heure locale, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des marchés, Travaux publics Canada, Suite 1000, 9700 ave. Jasper. Edmonton, (Alberta) T5J 4E2.

DOSSIER: CA 129 11 bfc Calgary (Alberta)
Construire un centre d'entraînement

DATE DE FERMETURE:
le mercredi 11 septembre 1991
DÉPÔT DES DOCUMENTS:
$ 50

DOSSIER: CL 165 10 bfc Cold Lake (Alberta)
Rénovations intérieures et extérieures de la caserne, bâtiment no 45

DATE DE FERMETURE:
le mercredi 11 septembre 1991
DÉPÔT DES DOCUMENTS:
$ 250

Soumissions déposées (CL 165 10 seulement)
Les sous-traitants en mécanique et en électricité doivent soumettre leurs soumissions au Bureau de dépôt des soumissions de l'Alberta, 10215 - 176e Rue, Edmonton, Alberta, T5S 1M1 au plus tard:
le lundi 9 septembre 1991 à 14h, heure locale, conformément aux règles normatives concernant les pratiques fédérales des Bureaux de dépôt de soumissions.

DOSSIER: CL 199 20 bfc Cold Lake (Alberta)
Rénovation extérieure et isolation, bâtiment 85
DATE DE FERMETURE:
le mercredi 18 septembre 1991
DÉPÔT DES DOCUMENTS:
$ 50

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de Construction de Défense Canada, Ottawa, Ont., tél.: (613) 998-9549 ou télécopieur (613) 998-1061, sur présentation du dépôt approprié.

Les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux des Associations de Construction, au bureau régional de CDC ainsi qu'au bureau de la fermeture des soumissions dans la région du projet.

Canada

Petits trucs pratiques pour le bricolage

(SOP) Ne gardez dans votre atelier de bricolage que des outils dont la lame est bien affilée — ils sont plus sécuritaires et plus efficaces. Une lame émoussée demande plus de force ou de pression et les risques de dérapage et de blessures sont augmentés d'autant pour l'utilisateur...

— Autre petit conseil, essayez d'utiliser de la pâte dentifrice pour polir les cuivres.

— Pour retrouver un verre de contact ou tout autre objet petit et délicat dans un tapis épais, fixez un bas de nylon à l'accessoire du tuyau de l'aspirateur et «ratissez» la surface immédiate.

— Avant de scier une planche, de découper du papier peint ou de réaliser tout autre travail requérant des mesures précises, prenez le temps de mesurer une deuxième fois — il est impossible de reprendre une coupure inexacte.

— Cognez sur la pointe du clou avec votre marteau pour l'émousser avant de l'enfoncer dans l'érable, le chêne, ou tout autre bois dur. Cela évitera au bois de se fendre.

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

Des SOUMISSIONS CACHETÉES pour le projet énoncé ci-après, adressées au gestionnaire régional, Politique et administration des marchés, Travaux publics Canada, bureau 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5J 4E2, seront reçues jusqu'à 14 h 00, à la date limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse ci-dessus, téléphone: (403) 495-3213.

PROJET

N°624549/624644 - pour le compte de la Gendarmerie royale du Canada, Yellowknife, T.N.-O., immeuble de la Direction générale de la GRC, réparation des dégâts subis par suite d'un incendie, et rénovation du laboratoire d'identification de la GRC (Mine Safety Building).

Date limite: le jeudi 5 septembre 1991

On peut également se procurer les documents de soumission aux bureaux de Travaux publics Canada, 5013 - 51e Rue, C.P. 518, Yellowknife, T.N.-O., X1A 1S8; on peut consulter les documents d'appel d'offres aux bureaux de l'Association des constructeurs d'Edmonton situés à Edmonton, Alberta, et à ceux de l'Association des constructeurs des Territoires du Nord-Ouest situés à Yellowknife, T.N.-O.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada



Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

Des SOUMISSIONS CACHETÉES pour le projet énoncé ci-après, adressées au gestionnaire régional, Politique et administration des marchés, Travaux publics Canada, bureau 1000, 9700, av. Jasper, Edmonton, Alberta, T5J 4E2, seront reçues jusqu'à 14h, à la date limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse ci-dessus, téléphone: (403) 495-3213.

PROJET

N° 802674 - pour le compte de TRANSPORTS CANADA, Edmonton, Alberta, Aéroport International d'Edmonton, travaux de rénovation du 6e étage de l'aérogare et du bâtiment désigné South Penthouse.

Date limite: le jeudi 4 juillet 1991

On peut consulter les documents d'appel d'offre aux bureaux de l'Association des constructeurs situés à Edmonton, Alberta.

Bureau dépositaire des soumissions: Les sous-traitants pour les travaux de mécanique et d'électricité doivent présenter leur soumission par l'entreprise du Bureau dépositaire des soumissions d'Edmonton, 10215-176e Rue, C.P. 3807, Succ.D, Edmonton, Alberta, T5L 4J8, au plus tard à 14 h, le mardi 17 septembre 1991, conformément aux dispositions des «Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt des soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral)» portant la date du 17 août 1981.

NOTE: Une séance d'information aura lieu à 10 h, le mardi 10 septembre 1991, au 6e étage de l'aérogare.

Pour tout renseignement technique, communiquer avec:
Dwayne Willmer, gestionaire de projet
Téléphone: (403) 495-3924

Pour tout rensignement concernant les soumissions, composer le (403) 495-3213

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi 16 h 30
Dimanche 10 h 00

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

Les petites oreilles

Une émission radio conçue pour les jeunes enfants

LES PETITES OREILLES, c'est une nouveauté à l'antenne de CHFA/Radio-Canada. Cette série de 89 émissions, a connu un grand succès l'an dernier au Manitoba, en Saskatchewan et en Ontario. Chaque émission dure 15 minutes et la série sera diffusée du lundi au vendredi, à 9h15 à compter du 3 septembre 1991.

Aussi divertissante qu'éducative, la série Les Petites Oreilles vise plusieurs objectifs: améliorer le français parlé de l'enfant; augmenter son niveau de compréhension; développer sa capacité de réflexion; élargir ses connaissances; rendre l'expérience auditive intéressante.

Tout est mis en oeuvre et l'expérience s'est déjà montrée concluante, pour capter l'attention de l'enfant: dialogues, conversations, énoncés, jeux, contes et chansons, pour l'entretenir et le divertir dans une langue simple mais précise de sujets qui touchent son vécu. Un thème différent sera abordé chaque semaine, faisant chaque jour l'objet d'explorations en sous-thèmes. Si par exemple la tête est le thème de la semaine, il sera successivement question chaque jour, des yeux, du nez, de la bouche, des oreilles, et des cheveux.

LES PETITES OREILLES... une émission qui ouvre de nouveaux horizons dans l'univers de l'enfant



Radio-Canada Alberta

Semaine du 24 au 30 août 1991

Samedi
- 17h00 Le Téléjournal
- 17h10 Folies sur toile
- 17h30 Double vue sur le festival...
- 18h00 Le baseball des Expos: Montréal à Houston
- 20h30 Visions d'ici
- 21h30 Samedi P.M.
- 22h30 Le téléjournal
- 22h50 Les nouvelles du sport
- 23h07 Double vue sur le festival...
- 23h34 Télé-sélection: Rocky III, l'oeil du tigre

Dimanche
- 17h00 Second regard
- 17h30 De village en village
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h02 Cinq défis pour le président
- 19h00 Double vue sur le festival...
- 20h00 Les Beaux Dimanches: Trois soeurs
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h20 Les nouvelles du sport
- 22h37 Double vue sur le festival...
- 23h07 Ciné-club: C'était des hommes

Lundi
- 17h00 L'heure G
- 18h00 CE SOIR
- 18h30 Double vue sur le festival...
- 19h00 L'avocat du diable
- 19h30 Des jardins d'aujourd'hui
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h20 Le Point
- 20h45 La Météo
- 20h50 Les nouvelles du sport
- 21h00 Joshua hier et aujourd'hui
- 22h00 Concert d'été
- 23h00 L'heure G
- 23h59 Double vue sur le festival...
- 24h00 Rencontres

Mardi
- 17h00 L'heure G
- 18h00 CE SOIR
- 18h30 Double vue sur le festival des films du monde
- 19h00 L'avocat du diable
- 19h30 Pionniers contemporains
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h20 Le Point
- 20h45 La Météo
- 20h50 Les nouvelles du sport
- 21h00 Festival haute tension: Frantic
- 23h30 L'heure G
- 00h30 Double vue sur le festival...
- 01h00 Rencontres

Mercredi
- 17h00 CE SOIR
- 17h30 Baseball des Expos: Montréal à Cincinnati
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h20 Le Point
- 20h45 La météo
- 20h50 Les nouvelles du sport
- 21h00 Le temps de vivre
- 22h00 L'avocat du diable
- 22h30 L'heure G
- 23h30 Double vue sur le festival...
- 00h00 Rencontres

Jeudi
- 17h00 L'heure G
- 18h00 CE SOIR
- 18h30 Double vue sur le festival des films du monde
- 19h00 L'avocat du diable
- 19h30 Pionniers contemporains
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h20 Le Point
- 20h45 La Météo
- 20h50 Les nouvelles du sport
- 21h00 Les grands Films: Les meilleurs amis
- 23h00 L'heure G
- 00h30 Double vue sur le festival des films du monde
- 01h00 Cinéma: Le 747 en péril

Vendredi
- 17h00 L'heure G
- 18h00 CE SOIR
- 18h30 Double vue sur le festival des films du monde
- 19h00 L'avocat du diable
- 19h30 Comment ça va?
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h20 Le Point
- 20h45 La Météo
- 20h50 Les nouvelles du sport
- 21h00 Mémoire dans la peau
- 23h00 L'heure G
- 00h00 Double vue sur le festival des films du monde
- 00h30 Cinéma: Quand la panthère rose s'en mêle



Concert d'été avec Georges Nickolson le lundi à 22h

TV5 L'EUROTÉLÉ ★★★★★

Semaine du 24 au 30 août 1991

Samedi
- 17h00 Journal télévisé de la S.S.R.
- 17h30 Les carnets de l'aventure
- 18h30 L'Euroflash
- 18h33 Sacrée soirée
- 20h00 Vingt-cinq fois la Suisse
- 21h00 Montagne:
- 21h30 Journal télévisé de A2
- 22h15 Sacrée soirée
- 23h45 Vingt-cinq fois la Suisse
- 00h45 Radio France internationale

Dimanche
- 17h00 Journal télévisé de la R.T.B.F.
- 17h30 Faut pas rêver
- 18h30 L'Euroflash
- 18h33 Téléfilm: Monsieur Abel
- 20h00 Femmes en mouvement
- 20h30 Quand la science mène l'enquête
- 21h20 Carré vert
- 21h50 Journal télévisé de A2
- 22h35 Téléfilm: Monsieur Abel
- 00h05 Femmes en mouvement
- 00h35 Radio France internationale

Lundi
- 17h00 Journal télévisé de FR3
- 17h30 Téléobjectif: Tant que coulent les rivières
- 18h30 L'Euroflash
- 18h33 Le Bourgeois gentilhomme
- 20h30 Histoire des trains: L'orient-Express
- 21h20 Expédition pêche
- 21h50 Journal télévisé de A2
- 22h35 Le Bourgeois gentilhomme
- 00h30 Radio France internationale

Mardi
- 17h00 Journal télévisé de FR3
- 17h30 Envoyé spécial
- 18h30 L'Euroflash
- 18h33 Point de la médecine: Objectif bébé 1
- 21h00 Jeunes solistes
- 21h05 Télétourisme
- 21h35 Journal télévisé de A2
- 22h20 Point de la médecine
- 23h50 Jeunes solistes
- 00h55 Radio France internationale

Mercredi
- 17h00 Journal télévisé de FR3
- 17h30 Viva
- 18h30 L'Euroflash
- 18h33 Les petits cadeaux
- 20h20 Concours musical international Reine Elisabeth de Belgique 1991
- 21h05 Belles et bielles
- 21h30 Journal télévisé de A2
- 22h15 Les petits cadeaux
- 00h00 Concours musical international Reine Elisabeth de Belgique 1991
- 00h45 Radio France internationale

Jeudi
- 17h00 Journal télévisé de FR3
- 17h30 Bali et les secrets de tenganan
- 18h30 L'Euroflash
- 18h33 Du côté de chez Fred
- 19h30 Joseph Kessel
- 20h30 Festival de musique d'Albi 1977
- 21h30 Journal télévisé de A2
- 22h15 Du côté de chez Fred
- 23h10 Joseph Kessel
- 00h10 Festival de musique d'Albi 1977
- 00h45 Radio France internationale

Vendredi
- 17h00 Journal télévisé de FR3
- 17h30 Strip-tease
- 18h30 L'Euroflash
- 18h33 Téléobjectif: Le cinéma de Sisyphe
- 19h30 Dites-moi
- 20h35 Autant savoir: Les combattants de l'arc-en-ciel
- 21h00 Continents francophones
- 21h30 Journal télévisé de A2
- 22h15 Téléobjectif: Le cinéma de Sisyphe
- 23h10 Dites-moi
- 00h15 Autant savoir
- 00h40 Radio France internationale

Alberta:		*Position*
Edmonton	*Shaw Cable*	*35*
Edmonton	*Vidéotron*	*38*
Saint Paul	*Northern Cable*	*35*
Red Deer	*Shaw Cable*	*31*
Medicine Hat	*Cablev. Medicine Hat*	*18*
Calgary	*Rogers Cablesystems*	

BLOC-NOTES

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. (J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, à la salle de conférence au bureau M.D. de Bonnyville. (J.A.)

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2e mercredi du mois). (J.A.)

Matinée de détente, est un groupe de support pour les mamans monoparentales et leurs enfants. Garderie et goûter gratuit. Les rencontres auront lieu les lundis de 13h30 à 15h au centre Mill Creek 9119 - 82e Avenue, pièce 300, adressez-vous à Fahima, Marie-Hélène ou Germaine, au 428-2625. (J.A.)

Comment prévenir la violence familiale? Rencontre d'information le mercredi du 10 juillet au 28 août de 19h à 21h au Centre Mill Creek, 9119 - 82e Avenue #300. Info: 428-2625. (30/8)

Les rencontres du groupe Entre-femmes auront lieu dans divers parcs de la ville, pour profiter de l'été, le mercredi avant-midi vers 10h. Apportez votre dîner, c'est gratuit. Info: Nicole Walczak au 461-0609. (30/8)

La pré-maternelle Bobino/Bobinette accepte présentement les inscriptions pour l'année scolaire 1991-92. Pour inscrire vos enfants de 3 ou 4 ans, ou pour obtenir plus d'informations, adressez-vous à Francyne au 436-8207 ou Hélène au 444-7267. (30/8)

Le Centre d'expérience préscolaire est ouvert tout l'été pour les enfants de 2 ans 1/2 à 8 ans, à la journée, à la semaine ou au mois, un dîner chaud sera servi chaque jour. Pour plus d'informations, Ginette Allaire au 465-7651. 30/8

PROVINCIAL

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte maintenant les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoires de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Pour plus d'information, appelez Georgette Brodeur au 489-8864. (J.A.)

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 à 4 ans dont au moins un des parents est francophones. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934

RIVIÈRE-LA-PAIX

Tangent: Heures d'ouverture pour les mois d'été pour la bibliothèque au centre culturel à Tangent: lundi à vendredi de 10h à 16h. Pour info: Annie au 359-2126.

CALGARY

La Ligue d'Improvisation de Calgary est à la recherche de gens intéressés à participer à divers titres cette année. Veuillez contacter Antoinette à la Société de Théâtre au 250-5004.

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. **Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone.** Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi.
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

J'aurais besoin d'une gardienne située près de l'école Ste-Jeanne d'Arc (6715 - 86 Ave.) pour avant et après l'école. Appelez Cécile Comeau au 427-2940 (travail), 436-7626 (maison) (23-8)

Dame avec expérience pour faire ménage de semaine et grand ménage d'automne. Référence disponible. Appelez Lucienne au 437-7241 (20-9)

PROFESSIONNELS



Coupon d'abonnement au journal

LE FRANCO

8923-82e avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

TARIFS:
1 an: 19,26$
2ans: 34,24$
(TPS incluse)

Moi, je m'abonne!

Nom_______________

Adresse_______________

____

Ville__________Province__________

Code postal__________

Votre chèque ou mandat-poste rédigé à l'ordre du Franco. (En lettres moulées S.V.P.)

N.B. Les membres de l'ACFA reçoivent un abonnement **GRATUIT** au FRANCO. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.